

ENTREPRENEURS des Territoires



M A G A Z I N E



Agriculture bio : des prestations à inventer

VIE SYNDICALE

- Urgence paille : Les entrepreneurs se mobilisent

PROFESSION



- La SARL JPBM spécialiste du maïs

PILOTAGE DE L'ENTREPRISE

- Calculer son prix de revient

ACTUALITÉ

- Algues vertes : les entrepreneurs au travail

DOSSIER

- Pas facile de choisir son épandeur

DISPO POUR UNE DEMO ?

LES MARDI 7, MERCREDI 8, JEUDI 9
SEPTEMBRE 2010



**RENCONTREZ
PLUS DE 300 EXPOSANTS !**

à OUTARVILLE

dans le Loiret (45)

« L'événement plein champ de référence en Europe ».

www.innovagri.com



Entrepreneurs des Territoires MAGAZINE

Directeur de la publication Gérard Napias

Président de la fédération nationale
Entrepreneurs des Territoires

Éditeur délégué et rédacteur en chef

Jacques Fitamant / sr2@fitamant.fr

Rédacteur en chef adjoint

Erwan Le Duc / sr2@fitamant.fr
tél. 02 43 92 46 56

Rédacteurs

Pages Vie syndicale :

Patrice Durand / p-durand@e-d-t.org
Erwan Charpentier, Tammouz Éfiout Helou,
Philippe Caldier, Raphaël Lecoq,
Dominique Lefebvre, Frédéric Ripoché,
Gérard Vromandt.

Chef de publicité

Arnaud Ropars / pub.edt@fitamant.fr
2 rue Félix Le Dantec - 29000 Quimper
tél. 02 98 98 01 41

Assistante commerciale

Véronique Walliser / pub@fitamant.fr
tél. 02 98 98 01 40

Développement abonnement & diffusion : Emmanuelle Le Meur

tél. 02 98 98 01 47 / dev.com@fitamant.fr

Relations abonnés

Elodie Artero / abo@fitamant.fr
tél. 02 98 27 37 66

Mise en page : Christophe Hudelot

Impression : Calligraphy-print

ISSN 1278 3927

CCAP N° 0613185572

Dépôt légal : janvier 2010 / N° 639000

Entrepreneurs des Territoires Magazine est
la revue officielle de la fédération nationale
Entrepreneurs Des Territoires



44, rue d'Alésia - 75014 Paris
tél. 01 53 91 44 98
mail : info@e-d-t.org

Entrepreneurs des Territoires Magazine
est édité par les Éditions Fitamant
(8 numéros par an)

ÉDITIONS
Fitamant

rue Menez-Caon - BP 16
29560 Telgruc-sur-Mer
tél. 02 98 27 37 66 - fax 02 98 27 37 65

5

Éditorial

Vie syndicale

- 6 • Urgence de réinvestir la forêt
- 8 • Les travaux du bois-énergie disposent d'un titre QualiTerritoires
- 9 • Les salariés drômois se forment à la conduite et à l'entretien des batteuses
- 10 • L'effondrement du revenu agricole en 2009 confirmé
- 11 • Une étude GPEC sur les chantiers environnementaux
- 14 • Actualités



Profession

- 18 • SARL JPBM : le maïs et encore le maïs
- 22 • SARL Chazé : pour un bon équilibre

Pilotage de l'entreprise

- 26 • Gestion du planning : le casse-tête de l'été
- 28 • Coût de revient : cumuler des données sur le terrain

Actualités

- 30 • John Deere : l'agriculture de précision toujours sur orbite
- 32 • Gérer sa flotte de machines depuis son PC
- 36 • Algues vertes : les entrepreneurs au travail
- 38 • Claas investit malgré la crise



Salon

- 41 • Tech et Bio 2010 : transmettre les pratiques
- 43 • Innov-Agri 2010 : serrer les coudes... et les boulons
- 45 • Euroforest : succès pour la cinquième édition
- 49 • Salon de l'Herbe : l'Isobus s'invite dans le matériel de fenaison



Dossier

- 52 • Épandeurs de fumier : un choix bien difficile !



**AU CRÉDIT MUTUEL,
MON CHARGÉ DE CLIENTÈLE
N'EST PAS COMMISSIONNÉ.**

UNE BANQUE QUI PRIVILÉGIE VOTRE INTÉRÊT, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit Mutuel
LA banque à qui parler
www.creditmutuel.com

Confédération Nationale de Crédit Mutuel - 80500 rue Cambrai - 75007 Paris - juin 2010



SPACE 2010

Planète élevage



1300 Exposants
140 000 Visiteurs



LE SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLEVAGE
Du 14 au 17 septembre à RENNES

Tél. : 02 23 48 28 80 - Fax : 02 23 48 28 81 - info@space.fr - www.space.fr



La loi de modernisation de l'agriculture votée

L'Assemblée nationale vient d'achever la discussion du projet de loi de modernisation de l'agriculture dont la vocation est de renforcer la compétitivité de l'agriculture. Dans quelques jours, avant que vous ne receviez votre magazine, la commission mixte paritaire composée de députés et de sénateurs statuera sur les derniers articles.

Pour nous, entrepreneurs, le premier bilan de notre action est déjà exceptionnel avec la suppression du statut d'agriculteur-entrepreneur. L'article 11 du projet de loi déposé par le Gouvernement a été supprimé lors de la discussion au Sénat. Il n'a pas été réintroduit devant l'Assemblée nationale. Ce n'est pas rien.

L'article créait un nouveau statut agricole sans exposer les relations avec les statuts existants et l'impact sur ces derniers, à savoir la confusion entre l'agriculteur (qui produit) et l'entrepreneur (qui réalise des travaux).

"L'organisation de la production agricole repose sur une claire distinction entre exploitation agricole et entreprises de travaux agricoles", estimait le professeur de droit constitutionnel dans la note que votre syndicat a remise aux rapporteurs du projet de loi.

En d'autres termes, en l'absence de distinction entre l'exploitant et l'entrepreneur, tout aurait donc été possible pour faire de l'entreprise. Plus nous éviterons les sources de confusion à la base, c'est-à-dire lors du vote de la loi, mieux la réglementation sera appliquée dans les départements, ce qui est loin d'être le cas actuellement. La crise agricole ne justifie pas le laisser-aller, les pratiques déloyales constatées par nos collègues, notamment sur les travaux de moisson, ou encore la création d'une nouvelle dérogation agricole avec le salage des routes communales et départementales.

Nous aurions préféré que le chapitre compétitivité de la loi de modernisation s'enrichisse d'un amendement que nous avons proposé et qui ajoute aux circonstances exceptionnelles les pointes d'activités saisonnières pour obtenir des dérogations à la limite du temps de travail salarié.

Nous aurions aussi aimé que la définition des travaux agricoles comprenne aussi les travaux destinés à préserver la biodiversité, les milieux ainsi que les travaux d'entretien et de restauration des espaces naturels. Ce n'est donc que partie remise.

Gérard Napias, Président de la Fédération nationale EDT

LA NOUVELLE GÉNÉRATION D'ESSIEUX
POUR MACHINES AGRICOLES

BLACK BULL

Sous le signe de la Force.

**COLAERT
ESSIEUX
SYSTEM**
toujours un tour d'avance

Peinture
Écologique
à l'Eau
COLAERT
ESSIEUX

COLAERT ESSIEUX sa 11 bis Route Nationale 59189 STEENBECQUE
Tél +33 3 28438550 Fax +33 3 28436863 e-mail: commercial@colaertessieux.fr www.colaertessieux.fr

Urgence de réinvestir la forêt

Les professionnels de la filière tirent le signal d'alarme. La demande en bois est appelée à croître fortement et la manière dont est gérée actuellement la forêt française ne permettra pas de faire face aux enjeux économiques et écologiques à venir.

Dans les années 60-70, le rythme de plantation était de 70 000 ha par an. En 2007, seuls 15 000 ha ont été plantés. En 15 ans, la quantité de plants forestiers plantés est ainsi passée de 110 à 28 millions (hors pin maritime), ce qui ne permet ni de renouveler les surfaces exploitées annuellement en coupe rase, ni de faire face aux enjeux de l'industrie à l'horizon 2030.

La baisse des surfaces de plantation induit les conséquences suivantes pour plus de 800 entrepreneurs de travaux forestiers en sylviculture en France :

- Baisse d'activité sur les travaux sylvicoles ;
- Risque de perte d'implication du propriétaire dans la gestion de sa forêt, entraînant moins de travaux sylvicoles et moins d'exploitations ;
- Planification difficile des investissements humains et des matériels des entreprises ;
- Répercussions sur les travaux d'exploitation (mise en vente de coupes homogènes, rentabilité des déplacements machines, mécanisation de l'abattage...).

C'est pourquoi la Fédération Nationale Entrepreneurs des Territoires a été associée avec le GIE Semences Forestières Améliorées, l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage, la Fédération Nationale du Bois à l'initiative de promotion des plantations du Syndicat National des Pépiniéristes Forestiers.

Cette opération a comporté quatre phases :

1. Rédaction du document "De l'urgence de réinvestir la forêt" ;
2. Diffusion d'un communiqué de presse ;
3. Organisation d'une conférence de presse le 10 juin dernier ;
4. Envoi aux députés et sénateurs d'un courrier cosigné par les présidents des organisations professionnelles, accompagné du document.

La mise en place d'une véritable stratégie forestière intégrant la plantation permettra de renforcer le dynamisme de la filière bois, qui emploie plus de 300 000 personnes, sans mettre en péril la forêt française. Sur le plan économique, l'objectif est de mieux ajuster l'offre à la demande et de résorber ainsi le manque de bois résineux dans certaines régions. Sur le plan écologique, l'enjeu est de recomposer la forêt française et d'assurer sa pérennité, en respectant la biodiversité et en lui permettant de s'adapter plus rapidement aux évolutions climatiques (tempêtes et épisodes caniculaires plus fréquents).

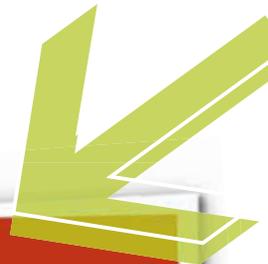
Tammouz Eñout Helou ■



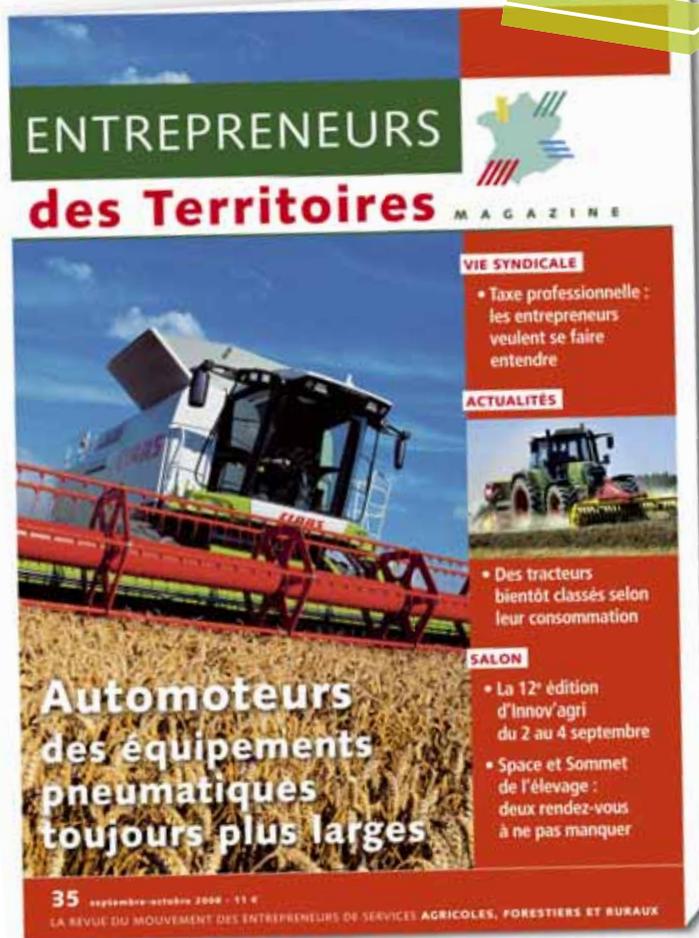
Le dossier complet "De l'urgence de réinvestir la forêt" est disponible auprès de la fédération.



En 15 ans, la quantité de plants forestiers plantés est ainsi passée de 110 à 28 millions (hors pin maritime).



EDT Magazine,
un outil de travail pour
des entrepreneurs
et chefs d'entreprise
à part entière



Abonnez-vous pour retrouver dans chaque numéro :

- ➔ les dernières nouveautés présentées lors des grands salons français et étrangers,
- ➔ l'actualité de la Fédération nationale des entrepreneurs,
- ➔ les dossiers qui présentent les matériels incontournables du métier d'entrepreneur,
- ➔ les témoignages recueillis chez les professionnels pour partager des idées...

BÉNÉFICIEZ DE L'OFFRE SPÉCIALE D'ABONNEMENT

À retourner à l'adresse ci-dessous

MES COORDONNÉES

Société : _____ Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____ CP : _____ Ville : _____
 Tél. : _____ Fax : _____ E-mail : _____

MON ACTIVITÉ

- Entrepreneurs de travaux agricoles
 Entrepreneurs de travaux forestiers
 Entrepreneurs de travaux ruraux
 Entrepreneurs de travaux publics
 Concessionnaires
 Constructeurs de matériel
 Centre de formation
 Autres : (préciser) _____

JE SUIS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne au tarif « spécial adhérents » pour 1 an (soit 8 numéros), au prix de 25 €

Je joins mon règlement par chèque bancaire à l'ordre des Entrepreneurs des Territoires

- Je souhaite recevoir une facture acquittée

Entrepreneurs des Territoires
 44 rue d'Alésia - 75014 Paris
 Pour tout renseignement : Tél. 01 53 91 44 98

JE NE SUIS PAS ADHÉRENT

au Mouvement des Entrepreneurs des Territoires

Je m'abonne pour 1 an (soit 8 numéros) au prix de 47 €, je réponds sous 15 jours et je reçois un n° gratuit.

Je joins mon règlement :

- Chèque à l'ordre des Editions Fitamant
 Carte bancaire N° _____
 Date de validité _____ Cryptogramme _____
 (3 derniers chiffres au dos de votre carte)

- Je souhaite recevoir une facture acquittée

Éditions Fitamant - Rue Menez Caon BP16 - 29560 Telgruc sur Mer
 Pour tout renseignement : Tél. 02 98 27 37 66

Date et signature
indispensables :

Les travaux du bois-énergie disposent d'un titre QualiTerritoires

Le bois-énergie est une activité nouvelle en plein boom dans laquelle il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. L'organisme professionnel de qualification QualiTerritoires vient de sortir un nouveau titre de qualification dédié à ces travaux.

À l'initiative des professionnels, QualiTerritoires a eu pour mission d'élaborer une fiche technique à destination des activités bois-énergie au profit des entreprises de travaux. Il s'agit d'une contribution importante à la structuration de l'offre de services des entrepreneurs engagés dans l'approvisionnement bois-énergie. Le Comité professionnel d'attribution dédié s'est réuni une première fois au dernier salon du bois-énergie de Saint-Étienne, en vue de rédiger le référentiel technique. Ouvert à l'ensemble des acteurs de la filière, le Comité professionnel d'attribution est composé notamment d'EDT, de la FNB, de la Fncofor, de l'Onf, du Comité interprofessionnel du bois-énergie, du Fcba et de la Ccmsa.

Ce nouveau titre QualiTerritoires répond à une demande identifiée par le réseau bois-énergie confirmée lors de l'atelier dédié aux dernières Universités Forestières. À cette occasion, les débats portaient sur la perspective d'évolution importante du marché de la plaquette forestière centrée autour des nouveaux objectifs en matière d'utilisation des énergies renouvelables, le fameux 3 fois 20 européen d'ici 2020 et le Facteur 4 d'ici 2050.

Pour la France, la Directive européenne sur les énergies renouvelables a fixé des objectifs à 23 % d'EnR représentant 1,64 million de TEP de chaleur supplémentaire produite à partir de biomasse d'ici 2012.

Afin de contribuer à atteindre les objectifs, le Fonds Chaleur piloté par l'Ademe vient soutenir le développement de projets d'installation pour l'industrie ou le tertiaire privé et agricole à capacité supérieure à 1 000 TEP en énergie renouvelable par an. Des appels à projets nationaux "biomasse chaleur industrie agriculture et tertiaire" BCIAT ont été lancés, ces tailles de marchés paraissant particulièrement adaptées aux entreprises de travaux.

Le nouveau titre de qualification QualiTerritoires vise les entreprises effectuant "les travaux de déchetage, de broyage de bois en vue de les transformer en plaquettes forestières ou plaquettes bois issues de la première transformation, destinées à alimenter une installation d'énergie renouvelable ou de cogénération".



Les entrepreneurs peuvent d'ores et déjà solliciter leur dossier de demande de qualification bois-énergie via le site Internet www.qualiterritoires.org ou se rapprocher de leur syndicat local.

La qualification des plus de 12 tonnes/heure

Selon les statistiques du réseau bois-énergie EDT, avec des capacités de 400 000 tonnes de déchetage et 100 000 tonnes de stockage, la force de frappe française dépassait en 2009 le volume du marché. Il est par ailleurs important de relever que la structuration des entreprises a été dopée par le montage de projets locaux de chaufferies un peu partout sur le territoire. Il s'en est suivi l'apparition de nouveaux acteurs du déchetage dans des régions auparavant en déficit.

Afin d'afficher des capacités de travail adaptées à la taille des approvisionnements, le titre de qualification s'est attaché à se concentrer sur des capacités de broyage de plus de 12 tonnes/heure. Par ailleurs, les professionnels ont souhaité permettre aux entreprises disposant de crible d'accéder à une qualification spécifique optionnelle.

Les entrepreneurs peuvent d'ores et déjà solliciter leur dossier de demande de qualification via le site Internet www.qualiterritoires.org ou se rapprocher de leur syndicat local.

Dès réception de la demande, le dossier est adressé au candidat par courrier électronique. La constitution du dossier de candidature peut être menée seule dans l'entreprise. Cependant, QualiTerritoires propose un service d'accompagnement aux entrepreneurs qui souhaitent être guidés dans la compréhension et le rassemblement des pièces demandées.

Erwan Charpentier ■

Les salariés drômois se forment à la conduite et à l'entretien des batteuses

À l'initiative d'EDT et du CFPPA de Die, en partenariat avec le Fafsea, Vivea, la MSA et l'Adefa, sept salariés ont suivi la formation "conduite et entretien d'une moissonneuse-batteuse" à Montmeyran à la mi-mai dernier. Les moissons nécessitant l'embauche de candidats qualifiés, cette formation paraissait essentielle à l'approche de la saison.

La durée minimale pour acquérir un minimum de pratique était de cinq jours. Les salariés ont donc suivi un enseignement théorique et pratique. La présence de deux formateurs, Christian Jean et Stéphane Blard, a permis de créer deux groupes de niveaux. Le premier, composé de stagiaires ayant une première expérience, a pu pratiquer très rapidement. Le second, regroupant les débutants, a bénéficié d'une initiation plus longue "de conduite sur parcours" avant de passer à la conduite proprement dite. La volonté des organisateurs était de privilégier la mise en situation. Ainsi, une journée et demie a été consacrée à la théorie... puis la pratique est venue : conduite sur route, conduite avec chariot attelé, manœuvres en plein champ, mais aussi simulation de coupe. Le service prévention de la MSA Drôme-Ardèche-Loire est également intervenu pour expliquer les différents risques professionnels liés à l'utilisation de ces engins : signalétiques obligatoires, risques liés à la mécanique, à la conduite. Pour les organisateurs, l'intérêt de cette formation est que les débutants deviennent plus facilement employables et que les salariés ayant une première expérience bénéficient d'un encadrement et d'un accompagnement dont ils ne profitent pas en période de haute activité.

Cinq jours, trois épreuves

L'origine des stagiaires était diverse : saisonniers, permanents, stagiaires en entreprises de travaux agricoles. Le Fafsea a pris en charge les coûts pédagogiques de la formation ainsi qu'une partie du salaire des stagiaires. À la clé des cinq jours, après évaluation, une attestation valide les connaissances et les compétences indispensables à la conduite d'engin. Le test est composé de trois épreuves : une épreuve théorique écrite sur des sujets comme la législation et la sécurité, une épreuve orale sur la maintenance et la connaissance de la machine, et une épreuve pratique sur les petites manœuvres et la conduite sur route. Compte tenu du succès de cette action, deux projets sont en cours. Il s'agit de la mise en place d'une formation "conduite de gros tracteurs", sur quatre jours, prévue en fin d'année 2010, et de l'extension de la formation "conduite et entretien de moissonneuse-batteuse" à la région Rhône-Alpes.



Dépôt de la demande de reconnaissance du titre de Technicien gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles

La Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires a déposé le 30 juin dernier la demande de certification professionnelle de Technicien gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles auprès du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Cette inscription permettra une reconnaissance officielle du TGEDT et facilitera l'accès à la formation par un éventail de financements.

Issu d'une réflexion d'entrepreneurs au sein de la fédération, le référentiel rénové de technicien gestionnaire de chantier en entreprise de travaux agricoles vise une certification professionnelle destinée à des responsables de chantier, d'équipe, d'activité en entreprise de travaux.

Constituant l'évolution du Brevet de compétences entrepreneurs des territoires – BCEDT – dispensé à la MFR de Montfort-sur-Meu en Bretagne, l'essai de la certification est prévu dans cinq centres de formation en région qui assureront la formation des stagiaires : Bretagne, Lorraine, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes et Rhône-Alpes.

L'effondrement du revenu agricole en 2009 confirmé

La chute du revenu net agricole est estimée à 34 % après moins 20 % en 2008. La baisse des achats, des coûts de production, des machines n'a pas été suffisante pour compenser la baisse des prix, parfois forte, de la plupart des produits agricoles.

La Commission des comptes de l'agriculture a confirmé le 30 juin la prévision de fin 2009. Ces comptes sont établis sur le champ des exploitations agricoles métropolitaines professionnelles (hors Dom, exploitations non professionnelles, entreprises de travaux agricoles et coopératives d'utilisation de matériel agricole).

Le revenu des exploitations spécialisées en céréales, oléagineux et protéagineux a chuté de 57 % en 2009. Le revenu des régions de grandes cultures s'est nettement détérioré, de 55 % en Ile-de-France, de 50 % en Picardie, de 38 % en Champagne-Ardenne et de 36 % dans le Centre...

Le revenu des producteurs de lait a reflué de 50 %. Dans les régions laitières, l'effet en a été cruellement ressenti : baisse de 58 % en Basse-Normandie, de 49 % en Lorraine et de 46 % en Bretagne. La situation a été plus favorable aux producteurs de viande bovine. Grâce à la diminution des charges en aliments composés, ceux-ci ont bénéficié d'une amélioration de leur revenu de 10 % (éleveurs de brouillards + 19 %, naisseurs engraisseurs - 3 %). La commission estime à 9 % la progression du revenu pour les producteurs de vins AOC et à 4 % celle des producteurs de vins courants. Au final, à l'exception de l'Aquitaine, de la Corse, de l'Alsace et du Limousin, toutes les régions françaises ont vu leur revenu agricole baisser. Pour treize d'entre elles la chute est supérieure à 30 %.

Les consommations intermédiaires en léger recul en 2009

La valeur des consommations intermédiaires de la branche agriculture engrais, énergie, phytos, aliments) baisse en 2009 de 2,9 %, après deux années de forte hausse (+ 7,7 % et + 11,3 % en 2007 et 2008). Le prix de l'ensemble des consommations intermédiaires augmente de 2,5 %, tandis que leur volume baisse de 5,2 %. La réduction des dépenses consacrées à l'alimentation animale et l'énergie explique largement cette baisse. À l'opposé, les dépenses d'engrais continuent d'augmenter. Les dépenses en produits de protection des cultures sont en baisse (- 1 %) après une année de forte hausse (+ 11,5 %). Les prix ont augmenté, certes, (+ 4,1 %) mais les volumes baissent sensiblement (- 4,9 %). Les consommations

de fongicides et d'herbicides diminuent en volume respectivement de 5 % et 3 % par rapport à la campagne précédente. La baisse en volume est encore plus forte pour les insecticides (- 6,8 %). La facture énergétique a été réduite en 2009 de plus de 20 % grâce à la baisse des prix des produits énergétiques et des lubrifiants en moyenne annuelle. (Cette estimation tient compte de la reconduction de TIPP).

Les dépenses d'achat d'engrais augmentent de 4,6 % en 2009. Leur prix a progressé très nettement en 2009 (+ 40 %) et presque doublé en trois ans pour l'ensemble des engrais (+ 70 % pour les engrais azotés simples). En revanche, les volumes baissent fortement, notamment pour les engrais potassiques (- 52,5 %) et phosphatés (- 58,5 %), un peu moins pour les engrais azotés (- 8,1 %).

Les dépenses consacrées aux aliments pour animaux chutent (- 17,4 % en valeur) ce qui résulte à la fois de la baisse des volumes achetés (- 5,9 %) et de celle des prix (- 12,2 %) alors que l'année précédente, ceux-ci avaient fortement augmenté (+ 14,4 %).

Côté investissement, la commission note que les ventes d'équipements se sont seulement affaiblies après leur niveau record de 2008. Les immatriculations de tracteurs ont baissé en 2009 de 10 %, celles de moissonneuses-batteuses de 8 %, et les ventes des autres équipements sont stables ou orientées à la baisse. Ce sont les éleveurs laitiers et les céréaliers, les plus affectés par la baisse de leurs revenus, qui ont davantage réduit leurs achats d'équipements après une période d'investissement soutenue.

Explosion du RSA en agriculture

Lors de la discussion du projet de loi de modernisation de l'agriculture, plusieurs parlementaires ont illustré la crise agricole en mettant en avant l'augmentation du nombre d'agriculteurs bénéficiaires du RSA (revenu de solidarité active). "Dans le département de la Seine-Maritime, le nombre d'exploitants relevant du RSA a doublé en deux ans", "Durant les six derniers mois, 40 000 agriculteurs ont demandé à bénéficier du RSA", "Dans mon département, (la Dordogne) un agriculteur sur cinq est au RSA".

Une étude GPEC sur les chantiers environnementaux

L'entreprise de travaux cherche sans cesse de nouvelles prestations comme celles dédiées à l'environnement pour accroître l'utilisation de ses équipements. Cette recherche implique de s'appuyer sur des compétences nécessaires dans ces nouvelles activités dès lors que l'ambition est professionnelle.

L'étude de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences des chantiers environnementaux de l'Union régionale EDT Bretagne arrive à point nommé avec l'engouement pour les métiers verts, mais aussi l'élargissement dans la loi de modernisation de l'agriculture des travaux d'aménagement foncier aux travaux écologiques.

Annoncée lors du dernier colloque emploi EDT consacré aux métiers verts, l'Union régionale EDT Bretagne vient de sortir son étude GPEC consacrée aux chantiers environnementaux des entrepreneurs.

Près de 380 000 emplois y seraient attachés en France, dont la moitié dans la gestion des déchets et l'eau.

Les entrepreneurs sont présents dans le vaste champ de l'environnement, même s'ils ne sont pas toujours identifiés en tant que tels ou sont en sous-traitance des grands donneurs d'ordre. Ils semblent être néanmoins de plus en plus nombreux à se pencher sur "les niches écologiques" ou encore à intégrer dans les chantiers classiques les contingences nouvelles liées à l'environnement sollicitées par les clients.

Pour EDT Bretagne, cette étude a pour objet de cerner les contours des marchés des entrepreneurs que l'on pourrait qualifier d'"environnementaux". Au-delà de la seule identification des marchés, des compétences et des emplois, l'étude est présentée comme un outil pour envisager de nouveaux marchés où pourraient se positionner les entrepreneurs.

Trois grandes catégories d'activité

Est ainsi listée, de manière non exhaustive, une palette de prestations environnementales ainsi que des prescriptions techniques destinées à informer sur les pré-requis nécessaires à la réalisation de ce type de prestation ; elle présente également des exemples concrets d'expériences réalisées par des entrepreneurs ou des sociétés existantes. À ce titre, les travaux démontrent trois grandes catégories d'activités.

Ce sont en premier les métiers liés à la protection de la nature et à la gestion des ressources naturelles tels que les entretiens de tourbières, rivières ou zones humides. Viennent ensuite les métiers liés à la prévention et au traitement des pollutions et des risques comme les travaux d'assainissement individuel ou collectif



Le marché de la protection de l'environnement génère une activité de 35,2 M €, soit 2,1 % du PIB, et connaît une croissance de plus de 5 % par an.

ou de création et entretien des stations de lagunage, et enfin les métiers liés à l'aménagement et au cadre de vie tels que les activités d'entretien des routes départementales et les travaux de salage des routes.

Les entrepreneurs sont déjà bien présents sur ces marchés en appréhendant la grande diversité du champ d'action des entreprises de travaux dans le domaine de l'environnement. Pour l'Union régionale, "il en ressort que ces entreprises sont capables de s'adapter à n'importe quel marché rural, quelle que soit la complexité de la demande, ou sa nouveauté. Ainsi, la capacité de réactivité des entrepreneurs est surprenante et probablement l'un de leurs meilleurs atouts ; la taille et la performance des entreprises leur permettent de satisfaire aux besoins les plus divers de leurs clients".

Cependant, malgré ces impressionnantes capacités d'adaptation, les notions de compétence et de qualification ne doivent pas être mises de côté. C'est probablement le défi qu'auront à relever les entreprises pour rester durablement sur ces marchés.

Ne devant pas sous-estimer les prescriptions réglementaires qui restent à surveiller de près pour la plupart des prestations évoquées, il est nécessaire d'aborder la question des compétences de front et de se positionner rigoureusement afin de proposer des formations adaptées ou engager du personnel qualifié. L'étude est disponible auprès d'EDT.

Erwan Charpentier ■



Sous les lignes,
prudence :
restons à distance.

Les lignes électriques

peuvent être dangereuses si vous
ou vos engins les approchez de trop près.
Quand vous êtes sous les lignes, soyez
vigilants et regardez en l'air !
Tous les conseils de sécurité sont sur :

www.sousleslignes-prudence.fr

Opération paille 2010 avec les entrepreneurs de travaux de pressage

La récolte française de céréales à paille serait en recul de 6 % par rapport à 2009 avec à la clé un déficit de paille. La production française de blé tendre subirait une baisse de 2,5 %. La baisse de la production d'orge serait de près de 20 %, celle d'orge d'hiver à - 14 % et celle d'orge de printemps à - 33 %.

La météo du printemps a lourdement pénalisé les récoltes de fourrage, avec un déficit évalué selon les endroits de 30 à 60 % par rapport à une année normale. Baisse des travaux de récolte des fourrages, des clients à la recherche de paille et de solutions, une hausse du prix de la paille à ramasser, une pression à la baisse sur le prix du pressage, le prix de la paille atteint les 90 euros la tonne transport compris, alors qu'il était de 40 à 50 euros précédemment.

La paille va à l'élevage bien sûr, mais aussi aux cultures de champignons de couche (500 000 hectares de la paille européenne) et à la production d'énergie, un débouché dont le volume va monter en puissance. La concurrence entre les usages n'est donc pas nouvelle ; en revanche, elle est appelée à se renforcer. Les éleveurs dont la santé financière n'est pas formidable se voient contraints d'acheter de la paille ; les céréaliers échaudés qui ont réservé des hectares de paille en 2007 se sont retrouvés au final sans acheteur et la paille dans le champ. Le souvenir de 2007 est donc encore bien présent dans les esprits : tout le monde avait été surpris. *“On n'avait pas du tout anticipé le manque de paille. On est allé en chercher en Espagne à 110 € la tonne”*, rappellent les entrepreneurs de la Vienne engagés en 2010 dans une action avec les syndicats agricoles pour mobiliser des hectares à presser. À l'époque, tout allait bien sur les agricoles. Ce n'est plus le cas.

Professionaliser le secteur

Comment s'afficher comme un grand pays agricole et dans le même temps importer de la paille ? Depuis des mois, un même constat revient : la France perd des parts de marché en agriculture. Il est indispensable de s'organiser, de se professionnaliser plutôt que de faire face à chaque fois avec les moyens du bord et “la débrouille”.

Sans perdre de temps, EDT a mis en place début juillet une place de marché dénommée Opération paille en appui des actions locales. Elles restent le principal canal de résolution des difficultés d'approvisionnement aux meilleures conditions. Mais, au cas où, la place de marché a toute sa raison d'être.



Comment s'afficher comme un grand pays agricole, puissant dans les filières végétales et animales, et dans le même temps importer de la paille ?

La place de marché est un dispositif de mise en relation par Internet entre des offres et des demandes. Elle est réservée aux professionnels : entrepreneurs, éleveurs et céréaliers. L'inscription est gratuite. Les adhérents EDT sont mis en avant.

Les entrepreneurs peuvent proposer leurs services. La consultation est libre après inscription. Les céréaliers saisissent leurs propositions de vente et de pressage de paille. Les éleveurs saisissent leurs demandes, les entrepreneurs répondent par des offres de service visibles uniquement par l'éleveur inscrit. L'opération nationale accompagne les actions engagées dans les départements avec trois objectifs. C'est en premier lieu montrer la force de frappe de récolte des entrepreneurs (à mi-juillet, les offres de pressage semaine par semaine étaient les plus nombreuses). C'est ensuite faire remonter des offres de paille à presser et les demandes des éleveurs. C'est enfin montrer la capacité de développement de services des entrepreneurs auprès de leurs clients éleveurs.

Message adressé à plusieurs milliers d'entrepreneurs le 9 juillet

*Madame, Monsieur,
Constatant le risque de pénurie de paille, EDT accompagne les actions locales avec une place de marché www.e-d-t.org/paille pour accroître les opportunités entre entrepreneurs, éleveurs et céréaliers. Inscrivez-vous, faites inscrire vos connaissances. Merci de votre coopération.*

Actualités forêt !

Création d'un poste de chargé des travaux et services forestiers à la Fédération

M. Tammouz Eñaut Helou a pris ses fonctions le 24 mai dernier à la fédération nationale en tant que chargé des travaux et services forestiers. De formation ingénieur forestier à l'Engref Nancy, il était depuis six ans délégué en Aquitaine. Tél. : 01 53 91 44 89 Courriel : te-helou@e-d-t.org

Commission Forêt FNEDT

La commission Forêt FNEDT s'est réunie le 7 juillet dernier à Paris pour aborder les points suivants : objet de la commission (rôle, composition, fonctionnement, communication) / actualités EDT (situation des entreprises de travaux par région, adhérents forestiers, structuration en région) / actions FNEDT (travaux de la commission / relations avec l'administration et les organisations professionnelles). Nous vous tiendrons informés des travaux de la commission dans le prochain EDT Magazine. Le dossier de cette réunion ainsi que le compte rendu seront par ailleurs communiqués aux présidents et animateurs régionaux.

ONF : Le nouveau président consulte les entrepreneurs



Les entrepreneurs dénoncent le fonctionnement de l'ONF Travaux, qui vient concurrencer les entrepreneurs.

Hervé Gaymard a reçu le 17 mai dernier MM. Napias et Pasquier ainsi que les représentants de la filière afin d'aborder les questions liées à la mobilisation des bois et à l'approvisionnement de la filière des forêts publiques. M. Gérard Napias y a notamment déploré l'attitude de l'ONF sur son positionnement sur les travaux forestiers via sa filiale ONF Travaux (modalités des consultations, débauche de salariés, choix des chantiers...). Il a par contre souligné le rôle complémentaire des entrepreneurs dans


 ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES
Infos EDT
0 820 20 06 47
Service d'information juridique / Vie pratique
prix d'un appel local

l'approvisionnement en bois-énergie dans les forêts publiques. Par ailleurs, M. Pierre-Olivier Drège, actuel directeur général de l'ONF, quitte ses fonctions.

Annuaire des entrepreneurs de travaux forestiers de Midi-Pyrénées

Les clients, les jeunes ont en main l'annuaire des entrepreneurs de travaux forestiers de Midi-Pyrénées. Cet outil d'identification est composé d'une présentation des prestations de travaux forestiers, de la liste des entrepreneurs par département et de la fiche détaillée de chaque entreprise. L'Union régionale Midi-Pyrénées assure la promotion de leurs activités. Cette action est menée en partenariat avec l'Établissement Public Local de Vic-en-Bigorre. Contact : Nelly Desaiuvres Tél. : 09 77 45 05 44 midi-pyrenees@e-d-t.org www.edt-midipyrenees.org



L'année 2010 sera aussi marquée par l'ouverture du site Internet de l'annuaire régional des entrepreneurs de travaux forestiers de Midi-Pyrénées.

Tempête Klaus : le bilan un an après la mise en place des aides à la sortie des bois, leur stockage et leur transport

Un an après le déplacement de Bruno Le Maire à Commenacq, dans les Landes, où il avait rencontré les élus ainsi que les responsables de la filière bois suite aux décisions du Gouvernement en faveur des exploitations après la tempête Klaus, voici le bilan des actions de soutien :

- Dégagement des pistes : La totalité de l'enveloppe allouée (5,52 M €) a été engagée et 3,3 M € ont été payés conformément aux factures présentées.
- Création des aires de stockage : 25,23 M € ont été engagés et 13,84 M € payés, soit 55 % de l'enveloppe engagée. Il y a eu un retard dans la présentation des factures, les paiements se poursuivront en 2010.
- Aides aux transports : 101,27 M € ont été engagés se répartissant en : 57,93 M € pour les transports longue distance (→ 150 km) ; 6,2 M € pour les ruptures de charge multimodales ; 37,15 M € pour les ruptures de charge associées au stockage. 52,79 M € ont été payés

Actualités agricole !

(52 %) au vu des fichiers informatiques transmis à la DRAAF. Le solde des paiements est reporté en 2010.

- Renforcement des personnels (techniciens tempête) : 1 002 500 M€ ont été engagés et 330 583 € payés (le conseil régional a engagé 185 000 € sur cette opération).
- Prêts bonifiés :

La DRAAF a émis 105 certificats d'éligibilité correspondant à une demande de 353 M€ et 71 autorisations de financement pour près de 160 M€ de prêts.

La Commission nationale de garanties a donné son accord à 54 bénéficiaires pour un montant de prêts bonifiés de près de 126 M€.

Les banques signent les contrats de prêt au vu de ces documents et versent le montant au fur et à mesure des besoins exprimés par les entreprises. 76 M€ ont été décaissés et mis à disposition des porteurs de projets.

Plusieurs dossiers sont en cours d'instruction à la Commission nationale et devraient aboutir début 2010.



Pour la création des aires de stockage de bois : 25,23 M€ ont été engagés et 13,84 M€ payés, soit 55 % de l'enveloppe engagée.

Nouveau délégué en Aquitaine

M. Laurent Giraud a pris ses fonctions début juin de délégué EDT et ETF Aquitaine. Il a fait ses débuts dans une pépinière forestière, puis a travaillé dans un bureau de gestion et a passé plus de 11 années dans un institut technique. Avec un DESS de gestion en poche et beaucoup d'expérience dans la sylviculture et l'exploitation forestière ainsi que la formation, il s'inscrit dans la continuité des actions mises en place par la région. Ses coordonnées : Tél. : 05 56 88 05 38 / 06 80 95 47 99 / www.etf-aquitaine.org

Troisième Convention nationale d'objectif de prévention pour les entreprises de travaux agricoles.



Les entreprises de travaux agricoles peuvent obtenir des avances demeurant acquises sur des investissements éligibles liés à l'hygiène et la sécurité.

EDT a lancé en juin une nouvelle négociation avec les partenaires sociaux et la CCMSA sur la signature d'une troisième convention nationale d'objectif de prévention. Cette convention sera proposée à la signature après validation de la CPSS de la CCMSA prévue en septembre.

Sur les bases de la convention nationale d'objectif de prévention, code accident du travail 400, les entreprises de travaux agricoles peuvent obtenir des avances demeurant acquises sur des investissements éligibles liés à l'hygiène et la sécurité.

Lors de la précédente convention d'objectif, le secteur des entreprises de travaux agricoles est signataire de 31 contrats, représentant 8,9 % de l'ensemble des contrats, sur 16 caisses locales. Le montant moyen des investissements est fixé à 21 278 euros.

La Fédération nationale est par ailleurs signataire de deux autres conventions d'objectif sur les codes accident du travail 330 (exploitation de bois) et 310 (sylviculture).

RECORD 3 constructeur de performances depuis 1959

Epandeurs - Benne TP
Benne céréalières
Porte-engins - Dolly

**SOLIDITÉ,
MANIABILITÉ
& CONFORT
D'UTILISATION**

NEW SOLAGRI
129 Route départementale 349
BP N°1 - 62990 BEAURAINVILLE
Tél. 03 21 06 17 15 - Fax 03 21 81 42 25
new_solagri@wanadoo.fr - www.record-trailers.com
FRANCE - Angleterre - Belgique - Hollande - Luxembourg

Infos et devis
GRATUITS :
03 21 06 17 15

40% DE BALLES EN PLUS PAR ROULEAU
✓ plus de balles à l'heure
✓ moins de déchets
✓ moins de frais de recyclage

40% DE FILM EN PLUS PAR ROULEAU
✓ plus de balles par rouleau
✓ moins de perte de temps
aux changements de rouleau
✓ rendement plus élevé
sur vos enrubanneuses combinées

Comparez et calculez votre avantage sur www.silotitepro.com

prix par rouleau / nombre de balles par rouleau = coût par balle

Utilisez 6 couches de Silotite Pro® pour un bon résultat

SILOTITE Pro
la lampe
Silotite Pro®. Une efficacité maximale

Un nouveau bureau à la CCMSA



Gérard Pelhate a été réélu à la tête de la caisse sociale de la production agricole.

L'assemblée générale des 476 délégués représentant des caisses MSA ont élu le nouveau conseil d'administration de la caisse centrale. Ce dernier s'est ensuite réuni pour élire, parmi ses membres, le président, Gérard Pelhate, réélu à la tête de la caisse sociale de la production agricole.

Le bureau est composé des membres suivants : Gérard Pelhate - MSA Portes de Bretagne (chef d'entreprise), Jean-François Belliard - MSA Haute-Normandie (salarié) premier vice-président, des vice-présidents : Chantal Gontier - MSA Sud Aquitaine (chef d'entreprise), Claudine Faure - MSA Dordogne Lot-et-Garonne (employeurs) et Rémy Guilleux - MSA Côtes Normandes (Unaf). Le président du comité de protection sociale des non-salariés est Pascal Cormery - MSA Berry Touraine (chef d'entreprise). Le président du comité de protection sociale des salariés est Pierre Berthelot - MSA Sèvres Vienne (salarié). Le président du comité d'action sanitaire et sociale, en alternance Michel Fine - MSA Alpes Vaucluse (salarié) et Christiane Bernard - MSA Alsace (employeurs).

Innov-Agri 2010 : FNEDT sur le stand A 04

La Fédération nationale Entrepreneurs des Territoires sur le stand A 04 vous donne rendez-vous sur Innov'Agri les 7, 8 et 9 septembre prochains à Outarville dans le Loiret. EDT organise trois confé-

rences sur Innov-Agri : mardi 7 septembre de 11 h 30 à 12 h 30 : Économie d'énergie et bilan carbone en travaux agricoles avec Jean-Marie Lefort, entrepreneur en Saône-et-Loire et Antoine Cerisier, gérant d'Ubat Conseil ; mercredi 8 septembre de 15 h 00 à 16 h 00 : La réforme de l'agrément phytosanitaire avec Yolaine Villain, entrepreneur en Charente et Sébastien Picardat, directeur produits marchés services - Fédération nationale du négoce agricole ; Jeudi 9 septembre de 10 h 00 à 11 h 00 : La qualification des travaux d'épandage par un organisme tiers avec M. Philippe Largeau, entrepreneur dans la Vienne et Erwan Charpentier, délégué à QualiTerritoires.

Réforme des retraites : prendre en compte la pénibilité du travail

Le Gouvernement vient de présenter ses propositions sur la réforme des retraites. La disposition phare est le report de l'âge de départ à la retraite à 62 ans. Sur le montant des retraites, l'annonce de la revalorisation des plus faibles retraites agricoles, notamment celles des conjoints, est une avancée. Pour les personnes ayant commencé très tôt, il est indispensable de maintenir la possibilité de départ anticipé comme pour les personnes en fin de carrière. La reconnaissance de la pénibilité, non par profession mais par le biais des conditions de travail, est un sujet majeur pour les entreprises de travaux, en particulier forestiers, attachées au développement de la prévention.

Au vu des difficultés de définition, d'évaluation et d'évolution de la pénibilité, il est essentiel que soit représentées les activités des entreprises de travaux dans ces discussions de manière à prendre en compte des situations de travail particulières et différentes dans une même activité : bûcheronnage manuel et abattage mécanisé par exemple.



EDT proposera à Innov-Agri un large programme de conférences sur l'actualité des entreprises de travaux agricoles.

La route du blé dans le Loiret



"La route du blé" s'installe à Bromeille dans le Loiret.

Les 7 et 8 août 2010, "La route du blé" s'installe à Bromeille dans le Loiret près de Puiseaux. Au programme, fauchage et battage à l'ancienne par l'entreprise Thillou, travaux des champs avec chevaux, boulanger avec son four, tourneur sur bois, maréchal ferrant, exposition de vieux matériels et buvette avec modération, annonce l'entrepreneur de battage (Contact : 06 07 53 72 48).

Un nouveau président à la FNCuma



Stéphane Gérard est à la tête de la FNCuma.

Stéphane Gérard, 41 ans, d'Indre-et-Loire, a été élu début juin nouveau président pour 3 ans au Congrès de Toulouse mi-juin en remplacement de Jean-Pierre Carnet, éleveur laitier et porcine en Gaec à quatre associés à Champigny-sur-Veude.

Jean-Michel Schaeffer, président des Jeunes Agriculteurs

C'est à Perpignan début juin que Jean-Michel Schaeffer a été élu président des Jeunes Agriculteurs, en remplacement de William Villeneuve, qui était à la tête du syndicat depuis juin 2008. Cet alsacien précédemment en charge du dossier installation a constitué son bureau avec comme secrétaire général Christophe Chambon du Doubs.

40^e édition de la Fête de la Moisson de Provins

Samedi 28 et dimanche 29 août 2010, les amateurs de tracteurs anciens se retrouveront à la Fête de la Moisson à Provins pour exposer et faire défiler quelques pièces de leur collection : Ferguson - Bolinder - Case - Deutz - Fahr - IH - Lanz - Harry Ferguson - Massey Harris - Renault - SFV - Batteuse SFV - Vendevre. Si vous souhaitez participer, vous pouvez prendre contact avec les organisateurs — Commune Libre de la Ville-Haute de Provins — Tél. : 01 64 00 59 00, Fax : 01 64 00 16 00



www.alliance-tire-group.com

Une Gamme Complète de Pneumatiques à la Hauteur de vos Exigences !

Tracteurs industriels (mairies, DDE, ETA)

Profil **A550**

Utilisation routière intensive.
Amélioration du confort,
du freinage sur route,
de la trajectoire,
de l'adhérence sur sol dur
et de la longévité.

Débroussaillage,
Espaces Verts,
Sable,
Déneigement...

Séries 65-80 Radial

10 Dimensions disponibles
6 en développement



SOCAH
DIVISION
PNEUMATIQUES

www.socah.fr

NORD Tél : 02 99 00 83 83 - Fax : 02 99 00 74 88
SUD Tél : 04 67 88 48 48 - Fax : 04 67 88 02 27

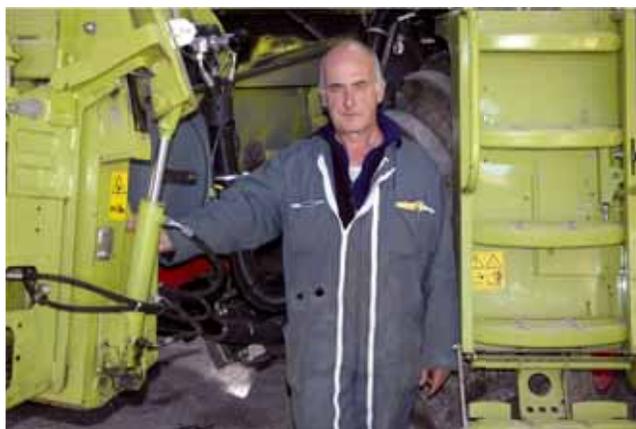
SARL JPBM Le maïs et encore le maïs

La SARL JPBM connaît tout de la culture du maïs. Quoi de plus normal dans le sud-ouest de la France ! Sous contrat avec Bonduelle, elle intervient aussi avec dextérité dans la récolte du maïs doux. Rencontre avec Bernard Camguilhem, qui dirige l'entreprise.

Une route étroite en descente dans un paysage de collines, tout près du village de Sallespisse. C'est ici, au nord des Pyrénées-Atlantiques, à moins de dix kilomètres d'Orthez, que l'entreprise JPBM des frères Camguilhem – Jean-Pierre, Bernard et Michel – a pris son envol, puis son essor. À Sallespisse, commune de 600 habitants au drôle de nom pour le visiteur, qui viendrait d'un mot germanique signifiant "château" accolé à un nom latin de personne (Piccius), tout le monde connaît les Camguilhem. La ferme familiale y est implantée depuis de nombreuses années et l'entreprise de travaux agricoles y a fait ses premières armes. "Tout a commencé en 1977 sur l'exploitation de nos parents. L'entreprise était une activité annexe de la ferme", se souvient Bernard Camguilhem. Puis les années ont passé. "Pendant un peu plus de dix ans j'ai conduit seul l'entreprise. Mon frère Jean-Pierre a repris l'exploitation familiale sur 156 hectares, dont une centaine d'hectares de maïs. Et en 1989 nous avons constitué une SARL de travaux agricoles avec mon autre frère, Michel".

Maïs de A à Z

En cote verte, assis dans son bureau aux rayonnages encombrés de classeurs et de documents techniques,



Bernard Camguilhem, dirigeant de l'entreprise JPBM des frères Camguilhem, à Sallespisse, dans les Pyrénées-Atlantiques.

des photos de machines agricoles épinglées sur les murs, Bernard Camguilhem affiche une sérénité à la fois souriante et mesurée. "On a tout le temps progressé dans notre activité, explique-t-il. À la création de la SARL, nous nous sommes lancés dans la culture du maïs de A à Z auprès de non-agriculteurs qui mettent leurs terres en gestion. Dans ce schéma, l'entreprise a carte blanche pour l'ensemble des interventions : approvisionnement en semences, traitements phytosanitaires, etc. Ce type d'opération a représenté 60 % de notre activité jusqu'au milieu des années 90, mais depuis une quinzaine d'années la demande est en baisse. Nous sommes passés de 350 à 250 hectares". Comme il se doit, l'entreprise s'est adaptée. "La réduc-

tion progressive de la main-d'œuvre familiale dans les exploitations agricoles, là où auparavant trois générations pouvaient cohabiter et assurer les travaux de la ferme, a joué en notre faveur. Nous avons rattrapé par des prestations à la carte ce que nous avions perdu en hectares, ce qui a permis de maintenir le chiffre d'affaires". Si aujourd'hui le "maïs de A à Z" ne représente plus que la moitié des interventions de JPBM, en parallèle, l'autre grand volet de l'activité de la société, les cultures légumières, n'a cessé de se développer depuis 1995. "Les travaux sur les légumes sont devenus petit à petit un poste de travail important. En 2000, nous avons acheté deux récolteuses à légumes et nous sommes partis travailler pour Bonduelle", résume Bernard Camguilhem.



Créée en 1989, la SARL JPBM est implantée sur le village de Sallespisse au nord des Pyrénées-Atlantiques. Elle emploie cinq salariés sous contrat à durée indéterminée et une dizaine de saisonniers. Elle propose des prestations aux industriels de l'agroalimentaire comme par exemple la récolte de 2 800 hectares de maïs doux. Pour le monde agricole, les prestations concernent la récolte de maïs grain ou encore le pressage de foin.

2 800 ha de maïs doux

Le numéro un européen du légume élaboré, présent dans dix-huit pays dans le monde grâce à 4 000 planteurs, des centaines d'entrepreneurs, se charge en effet de la "mise en place étalée" des légumes, mais confie leur récolte à des entrepreneurs de travaux agricoles. "Nous consacrons soixante-dix jours par an, du 10 juillet au 20 octobre, à la récolte de 2 800 hectares de

maïs doux dans le département et au-delà. Dans les Landes, en Gironde, dans les Hautes-Pyrénées et le Gers, sur des terres irriguées, comme le souhaite Bonduelle, car les légumes ne supportent pas les coups de chaleur". Toute la durée des travaux dans les légumes, six jours sur sept, 24 heures sur 24, une remorque-atelier de l'entreprise est présente près des machines, passées de deux à trois récolteuses aujourd'hui. "Au cas

où, dit Bernard Camguilhem. Parce que Bonduelle n'attend pas. À l'usine, à Bordères, dans les Landes, et à Labenne, près de Bayonne, les boîtes sont prêtes et il faut vite les remplir de maïs doux".

Toujours pour le compte du groupe agroalimentaire français qui réalise en France un peu plus du tiers (36 %) de son 1,5 milliard d'euros de chiffre d'affaires, l'entreprise bine sous contrat un millier d'hectares de haricots.

Et puis, plus récemment, en 2006, JPBM a ajouté la conserverie Vicampo à la liste de ses clients légumiers. "Nous assurons la récolte de 450 hectares de maïs doux dans les Landes et en Gironde. Et on ne sort pas du maïs !, observe Bernard Camguilhem. Le sud-ouest de la France est la terre du maïs par excellence. Maisadour et Euralis — aujourd'hui associés avec Bonduelle dans Soleal, Sud-Ouest Légumes

Alliance —, et Lur Berri, les grandes coopératives de la région, ont essayé de mettre au point des rotations de cultures avec des céréales à paille, du tournesol, du chanvre. Mais il n'y a rien à faire. Ça ne marche pas. Toutes les tentatives ont plus ou moins échoué. Nous sommes sur une terre noire, très humifère, riche en humus, sans cailloux, avec une réserve d'eau naturelle. En fait une terre idéale".

Les salariés titulaires du bac professionnel "agroéquipement"

L'entreprise recrute principalement auprès du lycée agricole de Chalosse, à Mugron, dans les Landes, des titulaires du bac professionnel "agroéquipement". "De nombreux élèves qui fréquentent notre établissement ont la passion du machinisme et de la conduite des engins, fait remarquer son proviseur Jean-Marie Saubanère. C'est une filière dans laquelle il existe des débouchés auprès d'entreprises de travaux agricoles des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et, dans une moindre mesure, de la Gironde pour le travail dans les vignes". Seize élèves de Mugron

ont passé le baccalauréat "agroéquipement" cette année, avec un taux de réussite non encore connu, mais qui est de 93 % sur dix ans pour l'établissement. À la rentrée de septembre, 24 nouveaux élèves intégreront cette formation professionnelle. "Un quart des bacheliers environ choisissent de poursuivre leurs études en vue d'obtenir un brevet de technicien supérieur (BTS) "génie des équipements agricoles". Les autres entrent dans la vie active comme salariés d'entreprises de travaux agricoles ou de concessions de matériel agricole".

BRUKS Déchiqueteuse à tambour pour production de plaquettes de chauffage.

Le déchiqueteuse mobile 605PT est une machine compacte, extrêmement efficace et d'utilisation souple, pour la production de bois énergie à partir de branchages, de parties d'arbres. Elle bénéficie de la technologie éprouvée de Bruks et d'idées innovantes récentes pour être considéré comme une « super » machine.



Le meilleur s'est encore amélioré ! Le 805 est maintenant requalifié en 805.2 avec une nouvelle version de commandes et un système hydraulique pour une haute productivité et une utilisation plus facile. Un certain nombre de points supplémentaires ont aussi été améliorés pour vous fournir en tant que propriétaire de machine une plus grande sécurité de fonctionnement et une meilleure rentabilité.



Le 130ORT est un outil puissant pour une production intensive. Il est dimensionné pour tous types de bois, branchages, parties d'arbres voir arbres entiers. Cet outil est entraîné par un moteur de 6 cylindres Caterpillar de 700cv.



fsi FSI FRANSKAN SAS
ZAC du Chêne - 28, rue des Tisserands - 72610 ARÇONNAY
Tél. 0033 (0)2 33 31 84 65 - www.fsi-franskan.com

LAIR constructeur

Présent à INNOVAGRI Stand B55



Plateaux fourragers de 8 à 12 m, de 2 à 4 essieux



Bennes TP



Homologation 40 km/h



Remorques utilitaires TOUT ALUMINIUM

Remorque à fond mouvant capacité modulable de 30 à 70 m³

Ets LAIR
50600 MOULINES
Tél. 00 33 2 33 49 01 48
www.lair-remorques.fr
info@lair-remorques.fr



Des prestations à la carte

À côté de ses grands travaux dans les cultures légumières et le maïs, JPBM continue d'assurer des prestations à la carte dans des exploitations agricoles où l'absence de personnel pose de sérieux problèmes. Mais pas uniquement. Le niveau d'investissement nécessaire à la mise en route d'une structure d'exploitation capable d'affronter le marché modifie le paysage agricole et l'organisation du travail. "C'est le cas dans la production laitière. Le budget pour une ferme, de l'ordre de 300 000 euros, pousse les éleveurs de la région à se grouper en société pour constituer des troupeaux de cent à cent cinquante vaches. Ils se chargent de la production du maïs d'ensilage. Nous, nous mettons l'azote entre le 20 mai et le 30 juin, et nous récoltons le maïs-grain entre le 20 octobre et le 30 novembre". Plus largement, au mois de juillet, l'entreprise assure le pressage de la paille et du foin pour les troupeaux laitiers mais aussi allaitants. Selon les années, elle traite entre 80 et 280 hectares de blé, "ce qui justifie que nous ayons deux barres de coupe repliables de 5,40 mètres pour les moissonneuses-batteuses", précise Bernard Camguilhem. Elle fait de la mise en culture de maïs-grain entre le 15 avril et le 25 mai, en fonction des conditions météorologiques. "Le temps est de plus en plus capricieux. Il y a un an au mois de janvier, une tornade a frappé les Landes. On n'avait jamais vu ça". De fait, JPBM est présente sur quelque 2 700 hectares de maïs-grain, pendant quarante jours, dans les Pyrénées-Atlantiques et les Landes. Une surface stable d'année en année.

Avec cinq salariés sous contrat à durée indéterminée, une dizaine de saisonniers et un savoir-faire reconnu, l'entreprise peut tourner à plein régime et faire face à l'avenir. Non sans se poser des questions. "Pour ne parler que des productions légumières, les usines de Bonduelle resteront-elles sur le sol français?", interroge Bernard Camguilhem. Pas sûr ! Il existe une incertitude". Le groupe agro-alimentaire a déjà commencé à réduire ses mises en place de légumes. "Quatre entreprises travaillaient pour lui au moment des récoltes. Le contrat de l'une d'elles n'a pas été renouvelé. Nous ne sommes plus que trois sur les chantiers. Pour le moment ça permet de nous y retrouver". Dans le détail, Bonduelle signe des contrats de six ans avec les entrepreneurs de travaux agricoles, durée correspondant au temps d'amortissement du matériel de récolte. "Une récolteuse pour les légumes vaut 280 000 euros sans reprise. Après celui de 2000-2006, nous en sommes à notre deuxième contrat avec Bonduelle jusqu'à la fin de 2013".

Délais de paiement

Mais d'autres problèmes ont besoin de solutions. Comme celui, récurrent, des délais de paiement des factures à l'entreprise. "La moitié de nos clients payent à trente jours fin de mois et l'autre moitié à la récolte. Cependant il nous arrive depuis deux ans d'échelonner la facturation de nos prestations sur les trois mois qui suivent la récolte. C'est une méthode de règlement qui concerne 20 % de nos clients payant à la récolte". Enfin, depuis l'annonce officielle, en novembre 2009, de la cessation des activités d'Ammoniac Agricole et de l'usine produisant de l'ammoniac (NH₃) gazeux

à Pardies, dans les Pyrénées-Atlantiques, beaucoup d'entrepreneurs de travaux agricoles font part de leur préoccupation. "Il est bien difficile de savoir ce qui va se passer, confirme Bernard Camguilhem. En ce qui nous concerne, si nous ne pouvons plus utiliser l'ammoniac en 2011, nous devons avoir recours à l'urée et dans ce cas il faudra changer le matériel". L'entrepreneur a calculé que le "réinvestissement" dans un équipement adapté à l'urée coûterait 60 000 euros. "Trois enfouisseurs pour l'ammoniac ne seront pas repris et devront partir à la casse. Nous traitons 2 000 hectares environ et dans la profession,

c'est un peu la panique !" Non loin de Lourdes, à Livron, dans les Hautes-Pyrénées, les établissements Magendie, constructeur de matériel agricole réputé dans la région, annoncent avoir déjà reçu des commandes d'enfouisseurs. Ces machines conçues pour l'urée ou l'ammonitrite peuvent être équipées de cuves de 1 000 à 2 600 litres – avec binage, distribution de type "débit proportionnel à l'avancement" (DPA) mécanique ou électronique, pesage du produit, cinq à douze rangs fixes ou repliables. Le délai de fabrication est d'un mois environ, selon le modèle.

Dominique-J. Lefebvre ■



Entretien du matériel devant une récolteuse à légumes Oxbo

Le parc matériel de l'entreprise

- Trois récolteuses pour les légumes capables de "traiter" 2,5 hectares/heure quand elles sont associées : une Bourgoin (2000) et deux Oxbo américaines (2007) ;
- Deux transbordeurs BCMH ;
- Six moissonneuses-batteuses : une Case 2388 (2000) et cinq Claas Lexion : 600 à chenilles, dix rangs repliables (2009) ; 570 (2009 et 2010), 530 (2006) et 430 (2001) toutes à huit rangs repliables ;
- Six tracteurs John Deere : deux 7530 (200 ch.), un 7430 (180 ch.), deux 6910 (150 ch.) et un 6920 (150 ch.) ;
- Une charrue six socs Grégoire et Besson ; trois herses : Kühn (4 m), Howard (4 m) et Kverneland repliable de 6 m ;
- Un semoir Kühn Maxima six rangs ;
- Une presse à botte carrée Claas ;

JPBM change ses machines tous les cinq ans, "parce qu'il faut faire attention à la valeur de revente et ne pas multiplier les révisions. Les jeunes qui travaillent chez nous aiment bien, aussi, le matériel récent", explique Bernard Camguilhem.



1255100 Challenger MT 875C



1252916 Matrot M44D

Trouvez le matériel
dont vous avez besoin sur

www.tracteurpool.fr

La nouvelle référence en occasions agricoles



1116196 Claas Lexion 600



1207562 John Deere 7830

Parce que le matériel d'occasion n'a pas de frontière

SARL Chazé Pour un bon équilibre

Installés en Mayenne, Philippe et Florence Chazé dirigent une entreprise de travaux agricoles depuis le milieu des années 90. Ils proposent notamment des prestations issues des techniques de l'agriculture biologique, étant eux-mêmes producteurs en bio depuis une douzaine d'années.

L'histoire commence en 1995 à La Boissière, village du sud de la Mayenne, en lisière du Maine-et-Loire. Philippe Chazé, avec sa conjointe Florence, reprend l'activité de travaux agricoles de son père, Raymond Chazé. Démarrée en 1955, l'entreprise paternelle occupe alors une cinquantaine de salariés dans divers domaines (productions agricoles, travaux agricoles et publics). À la reprise, elle est scindée en deux SARL, car le frère de Philippe reprend l'activité TP (vendue aujourd'hui). Philippe Chazé occupe donc le terrain des prestations agricoles, mais aussi celui des cultures de maïs, céréales, colza et... kiwi. Raymond Chazé avait en effet choisi de développer ce fruit, en plein essor dans les années 90. Pour séparer totalement les travaux agricoles de la partie production, Philippe a aussi créé une EARL. Il décide de convertir toutes les cultures de la ferme en bio, près de 80 ha, un choix précurseur à l'époque. Les connaissances acquises sur le terrain au fil des années lui permettent de proposer petit à petit des techniques bio en prestations. Aujourd'hui, il espère pouvoir accentuer ce type de travaux avec une gamme complète d'outils. Pour avancer, l'entreprise mise également sur les partenariats et les échanges.



Sous des arbres à kiwis en fleurs (4 ha en production), Florence et Philippe Chazé, dirigeants de la SARL Chazé, et leur jeune fils déjà féru de matériels agricoles, paraît-il. Le futur repreneur ?

À la recherche de l'harmonie

L'entreprise Chazé, c'est une histoire de couple. Florence, d'origine rennaise, est d'abord assistante sociale. Mais en 1993, elle décide de passer un Brevet d'Études Professionnelles Agricoles (BEPA) pour mieux appréhender le milieu dans lequel évolue son mari, avant la reprise. Quant à Philippe, tombé dès l'enfance dans l'entreprise familiale, c'est tout naturellement qu'il prend la suite de son père. Mais la SARL Chazé est une véritable entreprise à deux dans laquelle Philippe et Florence détiennent chacun 50 % des parts. "Pour moi, c'était une évidence d'avoir un statut, assure cette dernière. Pourtant je rencontre encore des femmes qui n'en n'ont pas. C'est très dommage, parce

que même si bien souvent elles sont très impliquées, le banquier ou le comptable identifie avant tout celui qui détient les parts". Le couple est aussi très engagé dans la vie locale et professionnelle, ouverture vitale, moyen d'échanges et de rencontres (syndicat EDT, groupes d'agriculteurs, conseil des prud'hommes, mairie, communauté de communes, comité des fêtes). Et pour prendre du recul sur leur organisation, ils font intervenir un consultant spécialisé en conseil stratégique d'entreprise. "Il passe un peu de temps avec nous et nous interroge tous, précise Florence. C'est un regard sur nous-mêmes. Je le conseille vraiment. Nous sommes un couple qui travaille ensemble. L'objectif est de resituer les choses, redéfinir certai-



Installée dans le Sud-Mayenne, l'entreprise Chazé, c'est une histoire de couple. Florence, d'origine rennaise et Philippe, Mayennais. La SARL Chazé compte une majorité d'éleveurs laitiers conventionnels dans sa clientèle et une dizaine de producteurs bio. D'un chiffre d'affaires de 200 000 euros en 1995, l'entreprise en est aujourd'hui à 1 million d'euros. Un nouveau bâtiment de 1 000 m² pour le stockage du matériel est en cours de construction.

nes tâches, car parfois on s'enlise dans des "trucs" qui nous empoisonnent. Pour Philippe c'est difficile par exemple de se cadrer sur des horaires. Pour moi, la vie, ce n'est pas seulement l'entreprise. On sait bien qu'en saison il n'y a pas de week-end, mais en hiver, il s'arrête maintenant le vendredi soir. Avec nos 5 salariés, la démarche a permis d'améliorer la vie quotidienne de l'entreprise".

Des activités complémentaires

La SARL Chazé compte une majorité d'éleveurs laitiers conventionnels (profil du Sud-Mayenne) dans sa clientèle pour seulement une dizaine de producteurs bio. L'entreprise et la ferme permettent en tout cas à Philippe et Florence d'évoluer dans les deux modes de production. "D'un côté il y a un métier qui est la passion du matériel avec lequel nous moissonnons des céréales ou récoltons du maïs traité, et de l'autre celui d'exploitant bio, explique Florence Chazé. Et je pense que notre particularité a fait évoluer les mentalités sur le bio autour de nous". Même si au départ les Chazé "exploitants" ont été très observés par les autres producteurs, voire marginalisés, leur entreprise leur a permis de rester en contact avec le milieu agricole conventionnel. "Ce qui était intéressant, c'était justement de faire réfléchir nos clients, ajoute Florence. Il y a beaucoup d'échanges, mais il a fallu plusieurs années avant que nos pratiques soient démythifiées. Aujourd'hui le regard change. Nous sommes même suivis dans nos travaux. Je considère donc qu'être producteur bio et entrepreneur pour des clients conventionnels n'est pas négatif. On ne changera pas les mentalités en érigeant des bons et des

méchants". Le choix du bio a été rapide, avant la fin des années 90. "Avec les traitements phytosanitaires, Philippe se sentait dépossédé de son outil de travail, précise Florence. Nous avons des terres à petit potentiel et nous savions qu'on ne sortirait jamais 100 q de blé/ha. Alors il est rentré dans un groupe de producteurs ayant une réflexion sur le bio à la chambre d'agriculture du Maine-et-Loire. Et nous avons décidé de convertir toutes les cultures de la ferme".

Développer les techniques bio

Passé en bio par souhait d'autonomie, Philippe Chazé réalise les travaux de la ferme avec son entreprise. La SARL a donc investi dans des matériels spécifiques, notamment pour les céréales ; semoir, herse étrille, bineuse, éci-meuse (voir encadré)... ; des largeurs de 6 m, associées à un système GPS pour une précision optimale (Green Star JD). "Nous maîtrisons de mieux en mieux le bio, parce que nous avons adapté nos pratiques et nos outils, explique Philippe Chazé. Par exemple, avec une herse rotative et un semoir pneumatique Kuhn de 6 m, on obtient de bons débits de chantiers sur lesquels nous pouvons même baisser les coûts pour apporter une plus-value à nos clients. Je sème un blé à 150 kg/ha pour



Éci-meuse en action

Lors de notre venue, nous avons rejoint Philippe Chazé en démonstration de son éci-meuse auprès d'un "groupe céréales bio" dont il fait partie, avec la chambre d'agriculture du Maine-et-Loire. L'intérêt de la machine : tailler la folle avoine dans les blés. "Nous avons deux passages possibles en juin, évitant que la folle avoine ne reparte en terre, explique Philippe Chazé. La culture doit nécessairement être plus basse que l'adventice pour être taillée. Mais l'éci-meuse serait encore plus efficace contre les rumex et les chardons. Les couteaux doivent être affûtés fréquemment et l'outil réglé précisément (possibilité de montée/descente, correction de dévers). Ce modèle d'une largeur de 6 m possède 4 éléments de coupe (repliable)". Conçue par l'ETR Breton, l'éci-meuse n'est pas un matériel nouveau mais serait encore assez peu répandue. Son coût avoisine les 11 000 euros. Philippe Chazé souhaiterait développer des prestations avec son outil. L'an dernier il l'a utilisé sur céréales et lupins avec des résultats satisfaisants. L'un de ses clients serait intéressé pour l'utiliser sur des cultures de chicorée.



carre
Carrement convaincant

INNOV AGRI
stand E13

PENTASEM

Semoir à dents semeuses pour semis simplifié

PRÉPARATION
DE SOL PROFOND

PRÉPARATION
DE SOL SURFACE

SEMS

ROULEUX
TASSEURS-AVANT

ENTRETIEN
DES ROUES
ET PNEUMATIQUES

85140 ST MARTIN DE NOYERS
Tél : 02 51 07 86 81

WWW.CARRE.FR
ISO 9001 - ISO 14001

NOUVEAU

OFFRE EXCEPTIONNELLE !

www.remorques-chevance.com

équipez votre future remorque FARMER

pour 1€* de +

Présent à la
Foire de Chalons
& INNOV'AGRI
Stand F01

Remorques
Chevance
une longueur d'avance

CERTIFIÉ ACIER SUÉDOIS
DOMEX

21 de Grèves 22200 GLENGAMP - TEL. 02 96 43 40 02 - FAX 02 96 43 08 57 - ecuriel | remorques-chevance@wanadoo.fr



La bineuse frontale (Hatzebichler) de Philippe Chazé. Après une prestation sur tournesols, les écartements des dents sont modifiés très facilement pour un binage à suivre en maïs.



Autre spécialité pour la clientèle : l'ensilage de Métail (mélange céréalière et protéagineux) réalisé au stade pâteux, avec une tête de récolte à céréales, ici une Direct Disc 520 Claas.

limiter la concurrence des mauvaises herbes sur le rang. Et les semis ont 30 cm d'intervalle pour que la bineuse puisse passer en interrang. Les autres types d'interventions sont rares". Bien que l'entrepreneur voie encore un faible développement des techniques bio en conventionnel, il constate des changements. "Des "polluants durs" ont été éliminés et pour les producteurs la bineuse est un bon complément aux produits chimiques, d'autant plus qu'elle redynamise les cultures, estime-t-il. En prestation, je l'utilise surtout pour les maïs et les tournesols, environ 250 ha en hiver et autant au printemps". Les conversions au bio sont également en augmentation constante ; 14 500 ha supplémentaires prévus en 2010 en Pays de la Loire⁽¹⁾. Trois de ses clients s'y mettent, pour un total de près de 250 ha de céréales, maïs et herbe. "Je vais les suivre de la mise en place à la récolte, précise-t-il. C'est nécessaire, car en bio nous avons des fenêtres d'intervention parfois très courtes où il faut être réactif. L'idée est de créer un contrat spécifique où tout le monde se retrouve".

Des partenariats forts

En 2008, les entrepreneurs se sont associés avec un ex-saisonnier de l'entre-

prise, Frédéric Tennerel, souhaitant reprendre une activité de travaux agricoles en Bretagne. "Il a travaillé trois ans avec nous et cela nous intéressait de l'aider à s'installer dans la mesure où nous pouvions sceller un partenariat, car là où il se trouve, les saisons sont décalées par rapport aux nôtres, principalement en moisson et ensilage", explique Florence Chazé. Cette jeune entreprise, la SARL Tennerel, installée à Mellé, en Ille-et-Vilaine, compte aujourd'hui un salarié et un apprenti. Les Chazé ont pris chacun 30 % des parts (donc 60 %) et Frédéric Tennerel, 40 %. "L'objectif, d'ici quelques années, est qu'il soit majoritaire, voire qu'il ait des parts dans notre entreprise", ajoute Florence. Pour des raisons similaires de rentabilité, un autre partenariat est mené avec un entrepreneur des Pyrénées. "Nous avons 5 moissonneuses pour 1 800 ha de céréales et 250 ha de maïs en moyenne, explique Philippe Chazé. Il y a 4 ans, j'ai sympathisé avec un collègue des Pyrénées, dont les saisons sont décalées et qui fait plus de maïs que de céréales. Nous avons donc décidé de collaborer". "Ces échanges nous permettent de dégager de la marge pour payer correctement nos salariés", ajoute Florence. Philippe Chazé est

également adhérent (membre du CA) du Cercle d'Échanges de l'Eure, une association de céréaliers normands pour lesquels il intervient sur des moissons tardives. "Ils font appel à des prestataires sur près de 8 000 ha, précise Philippe. Je leur achète aussi de la paille. Si l'un de mes clients en veut, je peux m'en charger et la lui livrer".

L'avenir en perspective

Philippe Chazé n'est jamais à court d'idées. Adhérent de coopératives céréalières bio, il envisage de créer une filière de "stockage tampon" sur son entreprise. Plusieurs de ses clients, adhérents comme lui, pourraient ainsi en profiter ; autre pratique en expansion pour l'entrepreneur : le broyage de céréales et de maïs, directement dans les élevages, principalement porcins. "Pour les éleveurs, le produit de la ferme reste à la ferme, c'est mieux pour l'environnement et moins coûteux pour

eux, précise Philippe. J'ai investi avec deux entrepreneurs bretons dans un gros broyeur d'une capacité optimum de 600 t/h". Il prévoit aussi des raisonnements différents dans les fermes. "Les producteurs n'achèteront plus des tracteurs de 240 ch. pour 45 ha, il y a donc des perspectives pour l'entreprise de travaux agricoles", estime-t-il. Pour le couple Chazé, assurer la pérennité de l'activité est primordial. "Nous arrivons tous les deux à 50 ans et nous voulons faire des projets transmissibles pour qu'un jeune puisse reprendre", précise Florence. D'un chiffre d'affaires de 200 000 euros en 1995, l'entreprise en est aujourd'hui à 1 million d'euros. Un nouveau bâtiment de 1 000 m² pour le stockage du matériel est en cours de construction.

Frédéric Ripoché

(1) Selon la Coordination Agrobiologique (CAB) des Pays de la Loire.



Les épandages de lisier et de fumier représentent des activités intéressantes pour l'entreprise. Un épandeur Fliegl (18 t) s'avère notamment très pratique pour épandre du compost en bio.

NOUVEAU



**ENTREPRENEURS
DES TERRITOIRES**

Venez découvrir des solutions concrètes à vos problématiques :

Participez aux sessions interrégionales de formation



- ▶ Je suis seul et je me pose des questions sur l'avenir de mon entreprise
- ▶ Je perds des clients et je ne sais pas comment en gagner de nouveaux
- ▶ Mes bons conducteurs d'engins partent et j'ai du mal à recruter
- ▶ Ça fait 10 ans que je suis à mon compte, je m'interroge sur les 10 années à venir
- ▶ Mes tarifs sont trop bas
- ▶ J'ai plus de 55 ans et pas de suite...

**Choisir une
démarche
pour sécuriser,
différencier,
pérenniser
mon entreprise
de travaux**



**2 jours pour
échanger et y
voir plus clair
avec la participation
FAFSEA (salariés) et
VIVEA (non-salariés)**

▶ Découvrez le contenu de la formation sur le site Internet : www.e-d-t.org

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX SESSIONS INTERRÉGIONALES

à retourner à

PROSERVE CONSEIL QUALITE-Session EDT
3, rue de l'Eperon 77000 Melun

Tél. : 01 64 14 41 30 - 06 37 05 94 86 - contact@proservequalite.fr

OUI je souhaite participer à la formation qui se déroulera à : (merci d'indiquer le lieu de votre choix)

Bordeaux Le Mans Paris Lyon Avignon Arras Epinal

Mme Mlle M. Prénom

Organisme ou société :

Adresse :

..... CP : Ville :

Tél. : Portable : Fax :

Courriel :

COUPON-RÉPONSE

Gestion du planning : le casse-tête de l'été

Gérer le planning des chauffeurs en période de pic de travail est loin d'être simple, c'est le cas notamment pour la moisson. Entre contraintes réglementaires et contraintes météo, un entrepreneur a fort à faire.

Mettre en phase le nombre de batteuses avec les surfaces à récolter, gérer le planning des chauffeurs : un joli casse-tête qui revient chaque année. Pour s'organiser, les entrepreneurs cherchent à anticiper grâce aux nouvelles technologies. "On utilise un logiciel parcellaire, un logiciel de cartographie. Depuis plusieurs années, on a rentré les parcelles et l'on renseigne le type de culture implanté à chaque saison culturale", souligne Martine Perrin de la SARL Perrin basée dans l'Isère. L'entreprise a ainsi une image très proche de la réalité et elle va pouvoir adapter le nombre de machines et le nombre de chauffeurs. Ensuite, c'est la météo qui va dicter son tempo.

Implantée dans le Nord, l'entreprise de Bernard Hurez moissonne chaque année environ 1 200 hectares. Elle dispose d'un parc de sept moissonneuses-batteuses, deux presses avec en plus la mise à disposition de remorques pour collecter le grain. Toute une logistique à organiser. Comme tous ses collègues, le chef d'entreprise doit faire travailler ses méninges pour organiser le planning des chauffeurs : il arrive tout de même à effectuer tout cela depuis la cabine de sa moissonneuse grâce à son téléphone portable. Il faut dire que Bernard Hurez est issu de la quatrième génération à la tête de cette entreprise.

Législation trop contraignante

"C'est bien simple : avec une législation aussi contraignante sur la durée du temps de travail, il n'y aura bientôt plus d'entreprise sur le secteur. Comment peut-on concurrencer des agriculteurs qui échappent à la réglementation sur la durée légale du temps de travail dès lors qu'ils n'emploient pas de salariés ?", interroge l'entrepreneur. Il compte sur une bonne équipe de salariés, qui ne comptent pas leurs heures mais à qui il faut rappeler sans cesse la législation. Comme ses pairs, l'entreprise Hurez ne peut pas payer en permanence des heures supplémentaires. Les tarifs de prestation ne suivent pas. Le chef d'entreprise surveille les heures de ses salariés, car si un accident survient en cas de dépassement d'horaire, l'avenir de l'entreprise peut être mis entre parenthèses. Si le temps de travail est réglementé, le législateur relayé par le dialogue social a toutefois su tenir compte de la spécificité du monde agricole pour apporter plus de flexibilité aux salariés des entreprises de travaux.

340 ou 400 heures supplémentaires

En matière de temps de travail, ce qui guide l'entreprise de travaux agricoles, c'est l'accord national du 23 décembre 1981. Cet accord fixe la durée maximale annuelle auto-



Gérer le planning des chauffeurs revient à jongler entre les contraintes réglementaires, les impératifs logistiques et la météo. Un casse-tête et à la clé un faible niveau de marges.

risée à 1 940 heures. Il permet donc l'exécution d'environ 340 heures supplémentaires par an. Cette durée maximale est de 2 000 heures par an, soit environ 400 heures supplémentaires pour les entreprises de travaux agricoles, ruraux et forestiers n'employant qu'un seul salarié permanent. Ce maximum annuel vise les périodes de travail réellement effectuées. Les congés payés et les autres absences assimilées au travail effectif ne sont pas pris en compte pour la détermination du maximum annuel. L'accomplissement d'heures supplémentaires ne doit pas avoir pour effet de dépasser les limites fixées par la loi qui sont en théorie de 10 heures par jour, 44 heures en moyenne sur 12 semaines, 48 heures sur une semaine, 44 heures en moyenne sur 12 mois. Reste que tous ces maxima à la durée hebdomadaire peuvent être dépassés sur dérogation. Bref, les entrepreneurs sont à la merci d'une décision administrative.

Le texte *a priori* simple comporte toutefois des restrictions : un maximum annuel est susceptible d'être limité dans les cas suivants :

- Au niveau individuel, lorsque le contrat de travail d'un salarié est suspendu ; la durée maximale est réduite en proportion ;
- Au niveau de l'entreprise, lorsque l'entreprise emploie plus de 3 salariés, un maximum d'entreprise est déterminé comme suit en fonction du nombre de salariés :

- De 4 à 20 salariés = nombre de salariés x 1 900 heures ;
- Plus de 20 salariés = nombre de salariés x 1 860 heures.

Exemple :

Dans une entreprise de 10 salariés, le maximum d'entreprise est de $10 \times 1\,900 \text{ h} = 19\,000 \text{ h}$. Certains salariés peuvent travailler jusqu'à 1 940 heures, à condition qu'au total les 10 salariés ne dépassent pas 19 000 heures.

Attention : Pour les entreprises relevant de l'accord national et ce, quel que soit l'effectif de l'entreprise, un repos compensateur est calculé à l'année.

Dans le Finistère, Christophe Dhervé établit les mêmes constats : *"La législation est trop lourde"*. Bref, comme souvent, les entrepreneurs doivent se débrouiller et trouver des systèmes D pour maintenir l'activité. Martine Perrin bénéficie de coups de main de jeunes exploitants. À la recherche de complément de revenu, ces jeunes viennent conduire des batteuses en période de pic d'activité dans le cadre d'un contrat de travail. Christophe Dhervé constate aussi que la solution pourrait venir du monde agricole : *"J'ai plus de demandes d'agriculteurs, qui cherchent un complément de revenu ou qui ont abandonné la production laitière et qui sont à la recherche d'heures. J'aimerais les employer en intérim et leur embauche ponctuelle me permettrait de faire*

face aux pics de travail". Martine Perrin attend aussi beaucoup d'une forme de groupement d'employeurs : le pôle agri-emploi 38. *"On aimerait que ce pôle crée un poste de conducteur d'engins avec des compétences mécaniques. L'hiver, il pourrait intervenir dans les entreprises pour l'entretien et au moment des récoltes, il viendrait conduire un automoteur"*, souligne-t-elle.

Moins de batteuses

Elle fonde de l'espoir dans ce type de projet, même si à la période des moissons, toutes les entreprises sont susceptibles d'avoir un besoin en main-d'œuvre. Reste que pour rester dans la course face à la concurrence d'agriculteurs, il va sans doute falloir trouver des compromis. Le risque pour la profession est de ne plus voir de moissonneuses-batteuses appartenant aux entreprises de travaux : *"Dans notre zone, on a de moins en moins de batteuses appartenant aux entrepreneurs. Et même à terme, je me demande s'il n'y aura pas une pénurie"*, souligne Jérôme Cluzel, entrepreneur dans l'Allier. Les raisons ? *"Déjà les plannings des chauffeurs et la réglementation du temps de travail. Ensuite, les marges qui s'amenuisent et qui ne laissent pas la possibilité de rembourser du matériel qui ne fonctionne que 2 à 3 semaines par an"*, explique-t-il. Il préfère se concentrer sur le terrassement et la fenaison où les agriculteurs cherchent des prestations clés en main.

E.L.D. ■



Hatzenbichler
AUSTRIAN-AGRO-TECHNIK

La société Hatzenbichler vous offre une très large gamme de herse étrilles et de bineuses pour le désherbage mécanique et alternative.

INNOVATION HOUE ROTATIVE

Thomas Hatzenbichler Agro-Technik GmbH
A-9433 St.André, Fischering 2
Tel.: + 43 664 382 67 30 | Fax: + 43 43 58 22 08
export@hatzenbichler.com | www.hatzenbichler.com



Patoux
EQUIPAGRI

Tél. 03 21 26 08 55 - Fax 03 21 26 88 19
Internet : www.patoux.fr - Email : jl.walle@patoux.fr

JOHN DEERE

PIÈCES NEUF OCCASION
TRACTEURS FORD ET NH
MOIS. BAT. NEW HOLLAND

Achat Épave ou Fatigué



ENTREPRENEURS DES TERRITOIRES

POUR TOUTE ANNONCE PUBLICITAIRE, CONTACTEZ NOTRE CHEF DE PUB, ARNAUD ROPARS AU 02 98 98 01 40

Éditions Fitamant : pub.edt@fitamant.fr

Coût de revient : cumuler des données sur le terrain

Connaître un coût de revient permet de maîtriser les marges soit à partir d'un prix de marché, soit par la détermination d'un prix de vente de prestation. Reste que l'habitude et le marché empêchent véritablement de définir un prix de prestation en fonction du coût de revient.

La période économique est compliquée, tout le monde le sait, les marges se rétrécissent, les prix des prestations stagnent, alors que parallèlement les charges augmentent. Le prix du matériel progresse sans cesse. Enfin, il y a de nouveaux comportements et de nouveaux types de concurrence qui replacent la gestion, et notamment la maîtrise de son coût de revient, au centre des priorités. *“Dans le Puy-de-Dôme, un prestataire se paye uniquement en reprenant la paille de sa clientèle d'agriculteurs”, assure Patrice Grand, entrepreneur dans ce même département. En Ille-et-Vilaine, Louis Giboire a vu l'apparition d'une forme de concurrence jusqu'alors difficilement imaginable : “Un groupe d'agriculteurs a loué une machine pour effectuer la moisson. De plus et ce pour la première année, une grande partie de ma clientèle a été démarchée pour la moisson et certains ont eu jusqu'à cinq visites de personnes pour offrir leur service. Sur ce type de chantier, que peut-on mettre en avant si ce n'est un tarif plus attractif?”. “Si l'on veut rester présent, il faut impérativement proposer un prix de prestation qui tienne compte de nos niveaux d'investissements”, assure pour sa part l'entrepreneur vendéen Guilloteau.*

Une comptabilité analytique

Calculer son coût de revient est loin d'être simple, il faut tenir une comptabilité analytique stricte. La connaissance des coûts a pour effet de faciliter un certain nombre de décisions de gestion : embaucher ou sous-traiter, éliminer ou développer certains produits, services ou activités, déterminer les prix de vente et les remises, rabais ou ristournes possibles, améliorer les conditions de production et de vente, optimiser qualités et quantités, améliorer la productivité, rechercher et obtenir les meilleures marges possibles, développer le profit, comprendre les raisons et l'origine des réussites et des échecs.

La comptabilité générale permet d'avoir une vision globale de l'entreprise, le classement des frais se fait “par nature” : achats, salaires, frais financiers, frais de transports, frais d'électricité, etc.

La comptabilité analytique a pour but de classer les frais par prestation ou gamme de prestations, par activité, par lieu géographique, par chantier, par machine ou par client...

Reste qu'il faut savoir que la comptabilité analytique indique les faits (corrélations) les plus objectifs possibles, mais que les décisions ne sont pas automatiques. C'est par l'analyse et l'interdépendance des faits qu'il y a lieu de faire des choix, de prendre des décisions.

Cumuler des données

Les constructeurs de machines agricoles lancent cet été des logiciels de télémétrie (lire en actu), qui permettent de suivre les performances des machines en temps réel. Les données peuvent ensuite servir à calculer des coûts de revient au plus près de la réalité. Pour calculer leur coût de revient, certains misent sur des outils collectifs : *“On utilise un barème départemental pour définir notre coût de revient”, assure Patrice Grand. D'autres entrepreneurs comme Jean Fréon, spécialiste de l'élagage dans l'Orne, a travaillé avec son comptable pour mettre en place un outil propre à son entreprise. “On prend tout en compte : les frais généraux englobant le coût des salariés “improductifs”, le prix du matériel, les charges sociales, les amortissements, les frais de carburant, les prix des pièces d'usure... On a un tableau de bord sur nos prix de prestations et l'on se réunit tous les mois pour les suivre et définir un niveau de marge. La réunion associe aussi bien les gens de la comptabilité que les salariés avec des tâches opérationnelles. On peut se loupier un mois, mais c'est tout !”. L'entrepreneur refuse de travailler à perte ! “Si, dans le bilan que l'on présente à notre banque, on ne met pas en évidence 4 à 5 points de marge, on perd la crédibilité du banquier et là, il refuse ensuite de nous prêter de l'argent”. Patrick Guilloteau travaille aussi avec son comptable pour définir son coût de revient : “L'entreprise est sur le créneau de l'épandage. On définit notre coût de revient en simulant des volumes à épandre et en cherchant à amortir le matériel sur cinq ans”.*

Les gros opérateurs donnent le la

“En premier lieu, nous avons décidé de sortir le prix du carburant de notre coût de revient. En 2008, on avait majoré le prix de prestation de 10 euros compte tenu de la flambée du fioul. En 2009, on avait baissé de 7-8 euros. Pour être au plus près de la réalité du calcul du coût de revient, un chauffeur remplit chaque jour une feuille de compte rendu de chantier. Dans des cases préinscrites, les chauffeurs donnent le maximum d'infos sur le temps de travail, la surface traitée, la consommation de carburant... Ensuite, ces feuilles sont relevées par le secrétariat et les données sont exploitées par informatique. Pour la moisson par exemple, ces données servent notamment à établir le nombre d'hectares récoltés à l'heure. Car pour la moisson, notre prix de revient essaye d'englober la surface et le temps passé. Les deux sont associés. Si le temps passé sur un hectare est in-



Les constructeurs de machines agricoles proposent de plus en plus d'outils pour accumuler les données du terrain et calculer au plus juste les prix de revient. Le réseau EDT propose un logiciel agréé par un centre de gestion. Il se destine aussi bien au monde forestier qu'au monde agricole.

férier à la moyenne, on peut proposer une réduction à notre client. À l'inverse, on peut le majorer", souligne un entrepreneur d'Ille-et-Vilaine. Derrière cet objectif, l'entrepreneur a une finalité : "Proposer des prix de prestation attractifs pour les gros clients, qui peuvent parfois avoir envie d'investir dans leur propre matériel. Le risque pour les entreprises est de ne conserver que les petites surfaces et les plus petits

clients". Aujourd'hui, le calcul de coût de revient montre à cet entrepreneur breton qu'il faut investir dans de plus grosses machines ; il vient d'ailleurs d'acheter une machine à rotor pour maximiser son débit. Si l'entreprise est pointue sur la maîtrise de son coût de revient, le chef d'entreprise reconnaît une certaine inertie : "Souvent dans les prestations agricoles, on a tendance à regarder ce que font les autres pour fixer un prix. Ce sont souvent les plus gros opérateurs du marché qui servent d'indicateur au marché. Tout le monde doit un peu s'inspirer de cette donnée et les coûts de revient passent au second plan. De plus, sur la moisson avec la concurrence des Cuma des agriculteurs, les systèmes sont tellement différents que les coûts de revient sont très variables". Reste que l'entrepreneur souhaiterait la mise en place de groupes de travail sur les coûts de revient. Autre difficulté : pas simple de proposer une hausse aux agriculteurs en cas d'augmentation du coût de revient. Même constat chez les grands comptes : "Malgré les discours, les acheteurs s'intéressent aux tarifs ; la qualité du travail, les certifications passent souvent au second plan", constate Jean Fréon.

Dans d'autres domaines, la fixation d'un prix de prestation qui reflète les prix de revient est plus facile, car la concurrence est moindre. "Mais attention, c'est aussi plus facile de se loucher si l'on n'a pas un minimum d'antériorité", souligne Louis Giboire. "Les bons calculs inscrits sur une feuille de papier n'ont pas empêché des entreprises de déposer le bilan. Il faut rester en phase avec le terrain", poursuit Jean Fréon.

Erwan Le Duc ■



Quelles innovations technologiques pour relever les défis de l'agriculture de demain ?

À l'heure où les questions relatives aux relations agriculture-environnement sont au cœur de nombreux débats, la Conférence AgEng 2010 interpellera la communauté scientifique sur les nécessaires innovations technologiques qui permettront à l'agriculture de mieux concilier compétitivité et respect de l'environnement. Elle se tiendra à Clermont-Ferrand les 6, 7 et 8 septembre prochain.

AgEng 2010 constitue une excellente opportunité pour débattre des avancées scientifiques et techniques au niveau international dans le secteur des écotechnologies pour l'agriculture. L'accent sera mis notamment sur les technologies de l'information et de la communication, l'évaluation environne-

mentale, la valorisation des effluents d'élevage, le développement de nouveaux capteurs, les nouvelles solutions technologiques plus sûres pour les opérateurs ou les développements robotiques au service du développement territorial. Des intervenants de renom - décideurs politiques, industriels, scientifiques - provenant d'Europe et de pays émergents viendront exposer leur vision.

Le Cemagref, aux côtés d'EurAgEng (société européenne d'ingénierie agricole), et de la SitmAfgr (machinisme agricole et génie rural) organise cette conférence internationale sur les écotechnologies pour l'agriculture.

Inscription

L'inscription pour assister à la conférence AgEng 2010 se fait sur le site www.ageng2010.com. Pour faire partie des journalistes accrédités, un formulaire d'inscription est disponible en ligne.

Lieu et accès

POLYDOME - Centre d'expositions et de congrès - Place du 1^{er} Mai - 63100 Clermont-Ferrand - France

John Deere L'agriculture de précision toujours sur orbite

En inaugurant à Kaiserslautern le Centre européen d'innovation et de technologie (Etic), John Deere confirme ses investissements dans l'agriculture de précision. De 1997 à 2010, le nombre de salariés de ce secteur de pointe est passé de 4 à 90.

[Inauguration, Kaiserslautern (Allemagne)] Le 28 juin dernier, John Deere présentait à la presse son nouveau Centre européen d'innovation et de technologie (Etic). Il s'agit du quatrième centre de ce type ouvert par la multinationale, les trois précédents étant implantés sur le continent nord-américain, aux USA, en Asie et en Inde. Ce centre va travailler en synergie avec les laboratoires des universités allemandes présentes sur place et il profitera de sa proximité avec les usines de Mannheim et de Zweibrücken. L'agriculture de précision est une longue histoire : tout commence en 1997 avec les premières cartes de rendements, les capteurs d'humidité et de rendements sur les automoteurs de récolte, secteur qui n'employait que 4 personnes. L'autre date importante est 2001, avec la mise au point de la première antenne satellite. Aujourd'hui, ce sont pas moins de 90 spécialistes qui planchent sur les applications satellitaires, avec un budget conséquent puisque John Deere consacre pas moins d'1 milliard de dollars à la recherche, soit 4,5 millions par jour ouvrable. Ce nouveau centre va continuer à plancher sur les solutions intelligentes. Un des



Le Centre européen d'innovation et de technologie (Etic) va plancher sur de nouvelles solutions intelligentes. Un des dossiers est l'adaptation aux nouveaux standards de positionnement Glonass et Galiléo.



Le système iguide se destine notamment aux entreprises de travaux. Il permet à l'outil de rester sur sa ligne, quelle que soit la pente. L'outil doit être équipé d'une antenne StarFire RTK.

dossiers prioritaires reste l'adaptation aux nouveaux standards de positionnement de l'Européen Galiléo et du Russe Glonass. Les chercheurs de John Deere misent aussi sur l'automatisation des opérations où les machines prennent le contrôle sur les tracteurs : le lance-

ment de la presse intelligente (lire les pages Salon de l'Herbe) et de la remorque intelligente, toutes deux primées à Agritechnica en 2009, amorce une nouvelle ère dans l'agriculture. De même, l'Isobus permet d'échanger des données entre le tracteur et les outils attelés. "La vi-

sion des nouvelles technologies se veut ouverte aux autres fabricants de matériel", souligne Étienne Vicariot, responsable commercial de John Deere France. La finalité de ces technologies reste les économies d'intrants : "En investissant dans tout un panel de solutions intelligentes, un entrepreneur allemand situé en Allemagne de l'Est a réalisé des économies de 18 % sur l'achat d'intrants, soit 146 500 euros économisés sur une facture de 800 000 euros". Plusieurs innovations doivent retenir l'attention des entrepreneurs : iguide ou encore JD Link (lire en pages 32 et 33). Iguide est un système de guidage passif de l'outil, il se destine avant tout aux outils traînés de grande largeur et permet d'économiser les intrants. Avec iguide, l'outil reste sur sa ligne, quelle que soit la pente ; dans les dévers cet outil corrige la marche en crabe et évite tous les chevauchements ou encore les manques. Il permet de travailler en dévers et ainsi de réduire l'érosion des sols. Pour qu'iguide fonctionne, il suffit de placer une antenne satellitaire sur l'outil. Iguide utilise des données de position très précises (+ ou - 2 cm) grâce à un deuxième récepteur StarFire RTK monté sur l'outil, pour compenser la dérive de l'outil dans les pentes.

SEMIS 2010 : nouvelle donne pour le traitement des semences de ferme



Le paysage de la protection des semences connaît des évolutions importantes en terme de solutions proposées. La principale cause de ces changements

est réglementaire : des produits sont retirés du marché notamment suite à des décisions européennes sur certaines substances actives. Ce fut le cas en 2009 pour l'antraquinone, qui a touché bon nombre de produits autorisés pour le traitement des semences de blé entre autre.

Ces évolutions ont pour conséquence majeure l'obligation de remplacer des solutions qui étaient complètes en composant désormais à partir de solutions dites « solo » associant insecticides et fongicides.



Pour les semis 2010, Bayer CropScience propose donc de nouvelles solutions pour remplacer FÉRIAL® Blé. Ce dernier est remplacé par **FÉRIAL®**, traitement de semences insecticides homologué sur les mêmes ravageurs, à savoir pucerons vecteurs de virus, cicadelle et taupins. A noter que FÉRIAL® est pour l'instant uniquement autorisé sur blé.

Pour protéger la semence contre les maladies, il est donc nécessaire de l'associer à un fongicide spécifique. **MISOL®**, nouveau fongicide haute performance contre les maladies de la semence, est le partenaire idéal. A base de prothioconazole, il apporte un haut niveau d'efficacité contre les maladies de la semence, il est autorisé sur toutes les espèces, et est doté d'une excellente sélectivité. **FÉRIAL® + MISOL®**, c'est l'association gagnante pour la protection des semences de fermes, apportant efficacité et rentabilité pour l'agriculteur.



Du changement aussi pour le traitement des semences d'orges

Suite au retrait du triazoxide au niveau européen, la campagne 2010/2011 sera la dernière pour FÉRIAL Orge qui reste utilisable jusqu'au 30 mai 2011.

Gérer sa flotte de machines depuis son PC

Le groupe Agco lance l'Agcommand, un système qui permet de gérer sa flotte de machines depuis un ordinateur via une connexion Internet. Cette innovation déjà disponible sur les tracteurs Challenger et Massey sera disponible sur les Terragator à partir de cet été. De son côté, John Deere propose une nouvelle version de son logiciel JDLink.

[Démonstration, Leipzig et Kaiserslautern (Allemagne)]

Suivre la position de son parc matériel depuis un ordinateur ou depuis un mobile, avoir des informations détaillées sur les performances des machines ou leur coût d'utilisation : voilà ce que propose l'Agcommand, le système de gestion de flotte proposé par le groupe Agco. Présenté à Hanovre à l'occasion du salon Agritechnica, l'Agcommand est disponible en option sur les tracteurs Massey-Ferguson ou Challenger avec la mention "Agco Ready". À partir de cet été, cette innovation sera aussi proposée sur les automoteurs Challenger, pour les Terragator notamment. Ce système permet d'établir une liaison permanente entre les machines et son ordinateur de bureau ou même des terminaux mobiles : les entrepreneurs de travaux peuvent non seulement accéder à des informations sur la localisation des machines, leurs parcours, les parcelles traitées, mais aussi suivre les performances de leur parc matériel et le travail de leur personnel.

Plus d'infos avec le Bus Can

L'Agocommand peut exploiter les données collectées et transmises par la technologie Bus Can. "L'Agcommand peut aussi fonctionner sur les véhicules

des autres marques. Dans ce cas, toutes les données ne peuvent pas être exploitées", explique Philipp Kamps de Challenger. Le système rappelle également les intervalles de maintenance des machines et pourra déceler des problèmes potentiels. Les données sont enregistrées sous un format standard de façon à être compatibles avec tous les logiciels de gestion d'exploitation, pour créer des rapports précis et effectuer des calculs sur les coûts d'exploitation par exemple.

Le système sera en outre doté d'une fonctionnalité exclusive : les conducteurs d'engins peuvent également signaler des événements en enregistrant des messages, des photographies ou tout autre support d'informations via un appareil mobile.

Principe de fonctionnement du système Agcommand

La position du véhicule est déterminée grâce au système GPS et les informations correspondantes, ainsi que les données de fonctionnement en provenance du Bus Can, sont enregistrées. Les informations collectées sur la machine sont transmises, via le réseau GSM, à un serveur central via une simple carte SIM de téléphone portable. En cas d'absence de couverture GSM, les données sont

stockées pendant 50 heures. Une fois transmises au serveur, celle-ci peuvent être consultées sur un site Web sécurisé et accessible depuis une ligne Internet ou depuis un mobile. Bref, depuis son lieu de vacances, un entrepreneur peut avoir des infos précises sur l'ensemble de sa flotte. L'adresse du site est www.myagcommand.com.

Pour avoir accès aux informations, il faut entrer un identifiant et un mot de passe. L'entrepreneur peut autoriser le concessionnaire à avoir accès aux informations sur les machines.

Une fois connecté sur le site, l'entrepreneur peut consulter la position de tous les véhicules de son parc en temps réel sur Google Maps. En zoomant sur un véhicule de son choix, l'entrepreneur accède à un rapport indiquant le type de machine, si elle est actuellement en fonctionnement, ses heures moteur, sa vitesse et même la direction dans laquelle elle se déplace.

Le système propose une liste de plus de dix rapports prêts à l'emploi pour faciliter l'analyse, la gestion et le contrôle des coûts : les heures moteur, les performances des machines, la mesure de la productivité, la comparaison des machines, les coûts d'exploitation des machines, les tendances en matière de

coûts d'exploitation, l'activité des machines et celle des chauffeurs, l'utilisation des machines pour un champ (résumé des opérations et coûts liés aux machines dans une parcelle donnée), les tendances concernant les machines : suivi des opérations et coûts liés à une machine sur le long terme. Bref, des infos pour travailler ses coûts de revient et facturer au mieux les chantiers.

Le système intègre également des fonctions de sécurité pour suivre et limiter les déplacements des machines dans une zone précise. En plus de renforcer la sécurité, ce dispositif peut, par exemple, garantir qu'un automoteur donné travaille bien dans le champ prévu et optimiser les rendements.

JDLink existe depuis 2002

Chez John Deere, on propose depuis 2002 le même type d'outil baptisé JDLink. Le principe est équivalent et l'entrepreneur peut avoir un accès instantané aux données de ses machines en se connectant au site [www.jdlink.eu](http://jdlink.eu). Comme chez Agco, la machine JDLink transmet des données via le réseau GSM à une base de données, qui sont ensuite accessibles via une connexion Internet sécurisée. Là encore, le concessionnaire peut avoir un accès aux informations.



Le logiciel de télémétrie est disponible en deux versions baptisées Select et Ultimate. Avec la version Select, l'utilisateur peut savoir où se situe la machine et si elle est en état de marche. Avec l'autre version, celui-ci accède à des infos plus poussées grâce au Bus Can : régime moteur, consommation, quantité de fioul disponible, quantité de carburant consommé par heure... "On peut paramétrer des alarmes sur différents critères comme notamment la maintenance du véhicule, le régime moteur, le niveau de fuel dans le réservoir. Ces alarmes peuvent être envoyées sous forme de courrier électronique ou de Sms. Pas la peine de se connecter au serveur", souligne-t-on chez John Deere. "L'objectif de

JDLink est aussi d'optimiser le fonctionnement de la chaîne de récolte. L'entrepreneur sait en temps réel quels engins il faut ravitailler en premier. On peut aussi diagnostiquer une panne et se déplacer avec la bonne pièce. Enfin, en analysant les données, on peut établir un plan de formation des conducteurs d'engins", poursuit le spécialiste John Deere en charge du dossier. Depuis sa commercialisation, une centaine de systèmes JDLink ont trouvé des acquéreurs dans l'Europe entière. Le système JDLink existe aussi dans le matériel forestier John Deere, et les utilisateurs ont pour l'instant accès à plus de données sur les performances du matériel.

E.L.D. ■

John Deere propose depuis 2002 un logiciel de gestion de flotte baptisé JDLink. Grâce au GPS, on peut savoir en temps réel où se trouve sa flotte et quelles sont les performances. Une nouvelle version est disponible et permet d'avoir plus de données sur les machines grâce au Bus Can. Le groupe Agco propose le même type d'outil.



LE SPÉCIALISTE HYDRAULIQUE EN LIGNE !

GAMME IMPORTANTE + de 5.000 Composants

PIÈCES DE RECHANGE

POMPES - ORBITROL - MOTEURS...





MATÉRIELS D'ATELIER

- MANOMÈTRES - MULTIMÈTRE - GRAISSAGE...



COMPOSANTS HYDRAULIQUES

DIVISEURS - DISTRIBUTEURS - CENTRALES - VÉRINS...



www.hydrodis.com
 + 2500 références

CONTACT AU

02 51 34 45 62

ENT. IER. 07.10

Les conférences Innov-Agri : l'occasion de perfectionner son savoir-faire



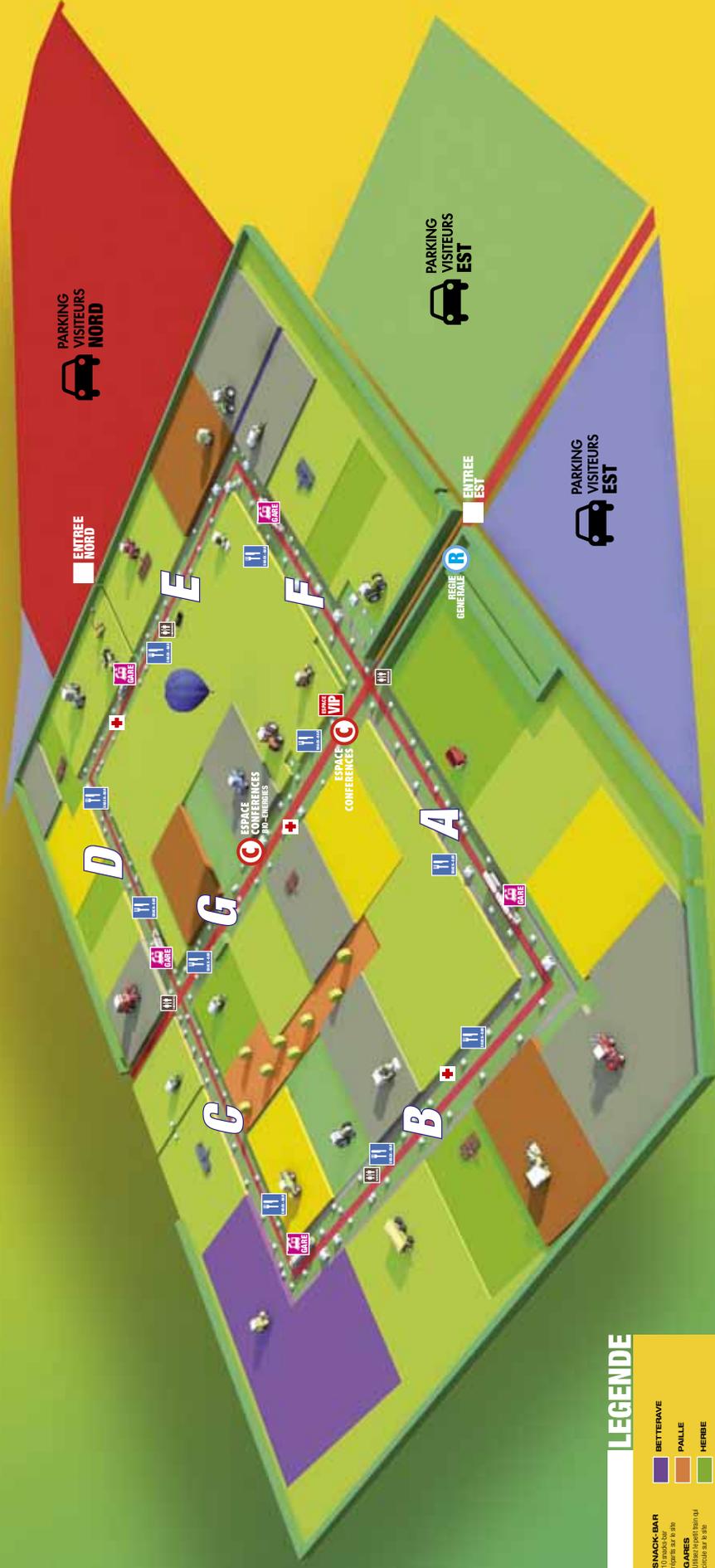
Thèmes des conférences	Intervenants	Animateur	Heure
MARDI 7 SEPTEMBRE			
→ Gérer son risque de prix : les étapes pour préparer 2013	Mr Olivier DUVAL, Directeur de l'Agence Centre	Offre & Demande Agricole 	10h00-11h00
→ Economie d'énergie et bilan carbone en travaux agricoles	Mr Jean-Marie LEFORT, Entrepreneur 71 Mr Antoine CERISIER, Gérant d'Ubat Conseil	EDT 	11h30-12h30
→ Irrigation : PAC 2013 et nouvelle politique de l'eau en France, quelles sont les réponses techniques des instituts et constructeurs pour s'y adapter ?	A préciser	CERCLE DE L'IRRIGATION 	15h00-16h00
MERCREDI 8 SEPTEMBRE			
→ PAC 2014-2020 : vers un nouveau pacte pour l'Union Européenne	Mr Hervé GUYOMARD – directeur scientifique – INRA Un représentant du ministère de l'Agriculture Mr Christoph BUREN – vice-président – SAF	SAF 	10h00-11h00
→ Impacts de la Russie et de l'Ukraine sur les prix des céréales en France	Mme Oléna PASTERNAK, Responsable des marchés agricoles Pays de l'Est	Offre & Demande Agricole 	11h30-12h30
→ Le photovoltaïque : cela vaut-il encore le coup d'investir ?	Mr OZANNE, CER 45 Maître Jean-Pierre GILLES, spécialiste photovoltaïque. Notaire à Arles Mr Nicolas DOSNE, agriculteur	N. LEVILLAIN, journaliste Machinisme & Equip. La France Agricole	13h30-14h30
→ La qualification des travaux d'épandage par un organisme tiers	Mr Philippe LARGEAU, Entrepreneur 86 Mr Erwan CHARPENTIER, Délégué à Qualiterritoires	EDT 	15h00-16h00
JEUDI 9 SEPTEMBRE			
→ La réforme de l'agrément phytosanitaire	Mme Yolaine VILLAIN, Entrepreneur 16. Mr Sébastien PICARDAT, Directeur produits marchés services - Fédération nationale du négoce agricole	EDT 	10h00-11h00
→ Combiner les techniques pour un désherbage durable	Mr Ludovic BONIN, Chef du pôle désherbage	Arvalis 	11h30/12h30
→ 100% de couverture en zone vulnérable d'ici 2012 : comment y parvenir ?	Mr Jérôme LABREUCHE, Ingénieur chez Arvalis-Institut du végétal Mr Philippe FOUCHER, agriculteur Mr Konrad SCHREIBER, agriculteur et adhérent à l'association Base (Bretagne Agriculture Sol et Environnement).	F. MELIX, journaliste en productions végétales La France Agricole	13h30-14h30
→ Les cours 2010/2011, à quoi doit-on s'attendre pour les céréales et les oléagineux ?	Mr Olivier DUVAL, Directeur de l'Agence Centre	Offre & Demande Agricole 	15h00-16h00



INNOV-AGRI 2010

PLAN GENERAL DU SITE

7-8-9 SEPTEMBRE 2010
OUVERTURE DE 8H30 à 18H30
RESTAURATION SUR SITE TOUTE LA JOURNEE



LEGENDE

- SNACK-BAR**
1000 B. 20 F. 30 B.
- GARES**
Utiliser les spots blanc et gris
couleur sur le site
- SANITAIRES**
- POSTE DE SECOURS**
- ESPACE CONFERENCES**
2. 3. 4. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 11. 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 21. 22. 23. 24. 25. 26. 27. 28. 29. 30. 31. 32. 33. 34. 35. 36. 37. 38. 39. 40. 41. 42. 43. 44. 45. 46. 47. 48. 49. 50. 51. 52. 53. 54. 55. 56. 57. 58. 59. 60. 61. 62. 63. 64. 65. 66. 67. 68. 69. 70. 71. 72. 73. 74. 75. 76. 77. 78. 79. 80. 81. 82. 83. 84. 85. 86. 87. 88. 89. 90. 91. 92. 93. 94. 95. 96. 97. 98. 99. 100.
- BETTERAVE**
- PAILLE**
- HERBE**
- MAIS GRAIN**
- MAIS ENSILAGE**
- COLZA DE PRINTEMPS**
- CHALUME**

INNOV-AGRI 2010
Le rendez-vous professionnel aux champs

LES PARTENAIRES D'INNOV-AGRI 2010

La France Agricole

Léveur

AGRO DISTRIBUTION

RESERVEZ VOS BILLETTS

INA

Paysan Breton

UN EVENEMENT

GFA
GROUPE FRANCE AGRICOLE

Algues vertes

Les entrepreneurs s'organisent

En Bretagne, un plan de lutte contre les algues vertes est lancé depuis début 2010. Premier signe visible : le ramassage des algues fraîches débarquant sur les plages. Des entrepreneurs s'y attèlent quotidiennement. En Vendée, ils sont prêts à intervenir.

Depuis l'été 2009, les algues vertes ont connu un fort retentissement médiatique : mort d'un cheval dans la baie de Lannion, malaise de son cavalier, décès suspect d'un chauffeur de camion. Dans l'histoire des algues vertes, apparues dans les années 1970, l'agriculture dite "intensive" a souvent été pointée du doigt pour ses flux de nitrates, contribuant à l'existence des algues vertes. Mais bien que jugée nettement prépondérante, elle n'est pas l'unique responsable (activités urbaines, urbanisation). En outre, certaines zones prédisposent la présence de cette algue sur le littoral (eau claire, ensoleillée, faible profondeur, milieu confiné). En février dernier, un "plan de lutte contre les algues vertes" émergeait, doté d'un budget de 134 millions d'euros pour amorcer la pompe sur les huit baies bretonnes concernées. D'ici à 2015, la Bretagne devra connaître un nouveau modèle agricole. Les entrepreneurs de travaux agricoles devront s'adapter. Ramassage intensifié, transport ou épandage sont les premières actions concrètes dans lesquelles ils sont sollicités.

Des engins sur la plage

Désormais l'algue ne pourrait plus sur la plage, au risque de dégager



Gilles Efflam ramasse l'algue verte avec des chargeurs télescopiques ; 20 % de son CA en 2009, peut-être le double cette année avec le ramassage systématique de l'algue fraîche. Il en avait collecté 25 000 t l'an dernier.

l'hydrogène sulfuré (H₂S), le gaz tueur. Le plan de lutte contre les algues vertes a décrété un ramassage immédiat, dès l'arrivée de l'algue sur le sable, chaque jour durant. C'est ce que fait l'entreprise costarmoricaine de Gilles Efflam depuis le mois de mai sur la plage de Saint-Michel-en-Grève, en baie de Lannion. "Hier c'était le seul jour sans ramassage depuis 1 mois et demi, souffle-t-il. Mais nous avons déjà collecté près de 13 000 t d'algues fraîches. Nous les épandons dans les 24 h sur des parcelles répertoriées par la communauté de communes". Gilles Efflam intervient pour celle de Lannion-Trégor. "Nous avons trois actions pour gérer ces algues : ramassage, épandage et traitement par compostage", précise Nadine Maréchal, directrice du pôle Environnement à la collectivité. L'entrepreneur

participe aux trois opérations, dont le transport vers des plates-formes de compostage. Pour honorer son contrat, il a doublé ses effectifs. "Je tourne avec deux équipes, 10 personnes en moyenne par chantier de ramassage, dont 4 ramasseurs à pied, explique Gilles. Ils sont là où les engins ne vont pas". Deux chargeurs télescopiques, 6 bennes et une pelle à chenille pour collecter l'algue en fond de rivière, voilà pour le matériel. En 2009, Gilles Efflam a ramassé 25 000 t d'algues vertes en 120 jours, peut-être beaucoup plus cette année, l'objectif nouveau étant de la capter, sans attendre que la mer la reprenne.

Ramassage sous haute vigilance

Quant aux équipes, chaque membre est muni d'un détecteur de gaz, un petit appareil de la taille

d'un téléphone portable. "Cela m'a été imposé dans le contrat avec la collectivité", précise Gilles Efflam. Le détecteur bipé à 5 ppm, un niveau d'alerte jamais atteint lors du ramassage. Une entreprise spécialisée doit aussi faire un essai de pressurisation de cabine sur un engin de Gilles (système à air pulsé, comme dans un avion). "J'espère qu'on ne m'imposera pas ça, s'inquiète-t-il. En tout cas je veux qu'on m'en prouve l'utilité. C'est un coût d'environ 6 000 euros/cabine. J'estime qu'on en fait vraiment trop sur la sécurité. Nous sommes dans un processus extrêmement lourd". Si Gilles Efflam réagit ainsi, c'est qu'il a l'expérience du ramassage depuis 2002. "On connaît les risques, et l'on sait très bien que l'algue est dangereuse après plusieurs jours, ajoute-t-il. À 48 h elle blanchit et à partir de 72 h elle fermente. Le danger est là, avec la décomposition alors que je ramasse de l'algue fraîche". Au vu des événements déjà survenus, les autorités n'ont pas voulu lésiner sur la sécurité des hommes et on peut le comprendre. Mais pour Gilles, et bien d'autres, le sujet des algues vertes a pris un tournant médiatique démesuré. "On peut en parler mais pas aussi négativement", regrette-t-il.

Nouveau modèle agricole

Ces incidents ont pourtant déclenché une étude d'envergure. Réunions et tables rondes ont abouti au fameux "plan" sorti en février dernier. Parmi les 8 baies bretonnes concernées (120 000 ha de SAU), celles de Lannion et Saint-Brieuc sont pilotes. Ici, les communes de Saint-Michel-en-Grève et Hillion ont parfois concentré jusqu'à près de la moitié des échouages bretons (35 000 m³ en 2009, selon le plan). "Les bassins versants associés à ces deux baies comportent environ 1 800 exploitations agricoles et couvrent 65 000 ha de la SAU", rapporte le plan. La majeure partie des fermes (porc, bovin lait, volaille...) se situe sur les bassins versants de la baie de Saint-Brieuc (45 000 ha). Sur l'autre, on trouve près de 180 exploitations (12 000 ha) dominées par l'élevage bovin lait. "Ce sont deux territoires différents sur lesquels nous avons deux projets adaptés", précise Jean-Paul Hamon, responsable du service environnement et aménagement à la chambre d'agriculture des Côtes-d'Armor, en charge de leur mise en œuvre. La baie de Lannion devrait avoir "des projets herbagers", avec la reconquête d'espaces naturels et une structura-

tion du foncier, minimisant les cultures de maïs et de céréales. "Pour la baie de Saint-Brieuc, la solution serait d'en faire un territoire agroénergétique", ajoute Jean-Paul Hamon. On mise sur des rotations longues de luzerne, graminées et légumineuses, avec un taux permanent de couverture, valorisant l'azote du sol ; une solution qui permettrait en outre de limiter les importations de soja. Un projet industriel de production de luzerne déshydratée se dessine. Il y aurait des "ateliers de séchage artisanaux et collectifs, dont la source d'énergie proviendrait de la méthanisation du lisier et du fumier". La mesure de reliquat d'azote fait également partie du plan.

Quelle place pour les entrepreneurs ?

"On veut faire évoluer l'assolement sur le territoire de Saint-Brieuc, mais j'imagine guère un éleveur de porcs s'équiper pour la récolte d'herbe, précise Jean-Paul Hamon. Il y aura donc des niches nouvelles pour les entrepreneurs de travaux agricoles, des matières à transporter, du digestat à épandre. Une fois les grandes orientations arrêtées, nous pourrions les associer aux discussions". Quant à l'épandage d'algues vertes pratiqué par Gilles Efflam (depuis 1999),

sera-t-il maintenu ? "Cette valorisation est tolérée pour 2010/2011 par l'État, mais pas au-delà où nous devrions avoir trouvé d'autres solutions, explique Nadine Maréchal, à la communauté de communes de Lannion-Trégor. C'est pourtant une voie valable si l'épandage est bien fait : 15 t/ha sur prairies et 30 t/ha sur cultures, avec une périodicité de 5 ans pour ne pas augmenter le pH des sols". Pour Gilles Efflam, c'est "un amendement bénéfique et pas cher pour les agriculteurs". Mais l'algue verte devrait aussi être col-

lectée dans l'eau avec des engins roulants, une technique qui éviterait la présence de sable pour l'exploiter plus facilement dans certains domaines industriels. De nouvelles voies restent à définir. En attendant, comme Gilles, l'entrepreneur Nicolas Robillard, attentif à ces nouveaux métiers de l'environnement, s'apprête lui aussi à ramasser l'algue verte sur les plages de la baie de Saint-Brieuc. Il en attend de gros volumes pour faire vivre son entreprise.

Frédéric Ripoché ■

"Plan de lutte contre les algues vertes" téléchargeable sur www.agriculture.gouv.fr

Les entrepreneurs vendéens à la plage

En tant que maire de la commune de Longeville-sur-Mer, l'entrepreneur vendéen Michel Bridonneau a été élu délégué du littoral pour la constitution d'un dossier sur les algues vertes en Vendée. Réalisé avec la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), il est aujourd'hui entre les mains du préfet de Vendée. "En 2009, 15 000 t d'algues vertes sont arrivées sur nos côtes, sur l'île de Noirmoutier et jusque dans le secteur de Saint-Jean-de-Monts, décrit-il. Pourtant ici nous sommes sur le pied de guerre en termes d'environnement et de qualité de l'eau. Mais comme nous craignons d'en avoir cette année, le département a mis en place une cellule de crise". Pour y répondre, le préfet a retenu la candidature des entrepreneurs de travaux agricoles. Ceux-ci ont prouvé leur maîtrise sur les normes d'hygiène et de sécurité et le respect de l'environnement. "Sur le pied de guerre", les entrepreneurs vendéens sont prêts à ramasser, transporter et épandre les algues vertes.

ENTREPRENEURS
des Territoires



Calendrier rédactionnel

| NUMÉROS | THÈMES RÉDACTIONNELS | RDV PROFESSION |
|-----------------------------------|---|--|
| 51
Septembre 2010 | Atelier de l'Entrepreneur, Recyclage des déchets, Phytosanitaire : choisir un pulvérisateur porté, trainé ou un automoteur | SPECIAL RENTREE
(Space, Sommet Elevage, Foire Chalons, ...) |
| 52
Octobre 2010 | Mécanisation bois bûche, Bilan rentrée, Récolte des Betteraves: réduire la consommation et protéger les sols, Financement matériel, ... | |
| 53
Novembre -
Décembre 2010 | Phytosanitaire (viticulture) : retraiter les fonds de cuve, Equipements de l'atelier de l'Entrepreneur, Actualités, Entrepreneur Travaux Viticoles, ... | VINITECH |

Pour plus d'informations, contactez Arnaud Ropars - 02 98 98 01 41 - pub.edt@fitamant.fr

Claas investit malgré la crise

Malgré des baisses de commandes importantes depuis la crise financière, le constructeur familial de machines agricoles ne cesse d'augmenter ses investissements. Nouvelles structures de recherche, nouveaux engins et nouveaux modes de production sont ses armes pour redémarrer.

[Inauguration, Le Mans (72)] Avec l'odeur, on se serait cru dans un atelier de peintre lors de l'inauguration du nouveau bâtiment de l'usine de tracteurs de Claas au Mans, le 17 mai dernier. Et pour cause : l'investissement porte justement sur une nouvelle chaîne de peinture, répartie sur une superficie de 2 520 mètres carrés. D'un montant de 9,6 millions d'euros, ce projet répond à de nombreuses motivations du groupe. Non seulement les tracteurs résisteront mieux à la corrosion grâce à la nouvelle peinture, mais celle-ci permettra aussi de respecter les limites actuelles de rejets toxiques dans l'environnement, tout en anticipant les futures évolutions. Surtout, les dirigeants de Claas espèrent que la nouvelle chaîne de production adhère mieux à la vision du groupe : *"Notre plan produits nous oblige à proposer un grand nombre de tracteurs différents. Cette cabine de peinture est donc un investissement sur le long terme"*, affirme Agnès Pokorny, de la division Tracteurs de Claas. Il aura fallu à peine un semestre après le coup d'envoi donné en novembre 2009 suite à l'accord de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement du Pays de la Loire, pour que la cabine de peinture soit construite et entre en fonctionnement. Celle-ci remplace une sorte de hangar fourre-

tout datant de 1938, annexe de la chaîne d'assemblage de Claas Tracteurs depuis que celui-ci a remplacé Renault Agriculture.

Une peinture plus résistante

Dans la ligne de mire de la nouvelle cabine de peinture : la corrosion, accélérée par les aléas climatiques. *"La nouvelle peinture utilisée résiste à 480 heures de test avec brouillard salin, contre 250 auparavant"*, confirme Pierre Grandin, directeur industriel chez Claas Tracteurs. Cette résistance n'aurait aucun intérêt si la peinture paraissait aux premières ondées. C'est pourquoi l'ensemble, nommé "poutre", constitué par le pont avant, le moteur et la transmission, subit plusieurs étapes préalables de dégraissage et de phosphatage, qui se terminent par des rinçages à l'eau distillée et à l'eau osmosée. *"Cela enlève un maximum de sels minéraux, et permet donc à la peinture de mieux accrocher"*, explique Philippe Catherine, chef de projet de la nouvelle installation, qui souligne que *"la recherche et développement de Claas Tracteurs commence à travailler sur les nanoparticules pour traiter les surfaces"*. Quant à la peinture elle-même, elle engendre des économies et *"fait diminuer les rejets toxiques dans l'environnement"*. Dite "à haut extrait sec", cette pein-



350 m de convoyage transportent les poutres de l'assemblage à l'unité de peinture.

ture doit être mélangée à de faibles quantités de solvants avant d'être appliquée : *"45 % de moins qu'avant"*. Enfin, la nouvelle unité de peinture du Mans devrait accélérer la cadence des tracteurs sortant de l'usine. *"On peut désormais peindre 60 poutres par jour, tandis que 45 tracteurs sont construits quotidiennement"*, annonce Philippe Catherine. Cette efficacité est en partie due à l'utilisation de robots. Visant le bas des poutres, ces machines, aussi grandes qu'un homme, *"apposent des épaisseurs constantes sur le dessous, difficile à atteindre. Le bénéfice est à la fois pour la qualité finale du produit, mais aussi pour les employés, en terme de pénibilité"*, remarque Philippe Catherine. Les résidus de peinture sont récupérés par des brosses tournantes avant de partir dans l'air extérieur. Mais tout n'est pas encore parfait dans cette

nouvelle organisation : la production de tracteurs de l'usine du Mans pâtit encore de l'éloignement des différents sites les uns des autres (montage, peinture, assemblage, etc.). Ainsi, les poutres, construites dans un local, seront peintes dans la cabine de peinture qui est éloignée et qui se trouve aussi à bonne distance des chaînes de montage des tracteurs. En fait, chaque poutre (jusqu'à 8 tonnes et 3 mètres d'envergure chacune) doit quitter le bâtiment principal de l'usine en empruntant un ascenseur, puis être acheminée par tunnel aérien sur 350 mètres, à la vitesse de 6 mètres par minute et reprendre l'ascenseur pour, enfin, descendre dans le nouveau bâtiment de peinture. Un système dont la dangerosité est compensée par *"des commandes manuelles, afin d'éviter tout écrasement de personne"*, explique Philippe Catherine.

INTERROUTE & 2010
VILLE
salon et congrès
des infrastructures routières et
de transports en milieux urbain et interurbain

Faisons la route **ensemble**
26-27-28 octobre 2010 - METZ

- Un salon
- 250 exposants
- 10 000 m² de surface
- 7 000 visiteurs

- Un congrès :
« Infrastructures de transports
et mobilité durable : enjeux, défis,
et perspectives pour les territoires »
- 28 conférences
- 700 congressistes

Inscrivez-vous et découvrez le programme sur
www.interoute-ville.com

Sous le haut patronage de :



M. Jean-Louis BORLOO,
Ministre d'Etat, Ministre
de l'Ecologie, de l'Energie,
du Développement durable
et de la Mer, en charge
des Technologies vertes
et des Négociations
sur le Climat


Assemblée des
DEPARTEMENTS
DE FRANCE



Une expertise fondée sur une forte
participation des professions :

ATR



COMEXPOSIUM

INTERROUTE&VILLE 2010 • COMEXPOSIUM 70 avenue du Général de Gaulle - 92120 Paris La Defense Cedex - FRANCE

Tel : 01 76 77 11 11 - Fax : 01 53 30 95 36 - E-mail : interoute-ville@comexposium.com www.interoute-ville.com COMEXPOSIUM, SAS au capital de 60 000 000€, RCS Nanterre 316 780 519

Bref, la production *“juste à temps, juste ce qu’il faut”* – ou *lean manufacturing* –, un concept inventé par Toyota et *“dont nous nous inspirons”*, n’est pas encore entièrement de mise chez Claas Tracteurs.

95 tracteurs par jour

Mais il reste un fil conducteur des décisions futures : *“D’ici quelques années, on devrait pouvoir atteindre les 95 tracteurs construits par jour, si l’on restructure l’usine autour des flux façon lean”*, résume Philippe Catherine. Premier point déjà coché : pas un tracteur ne ressemble au suivant sur la chaîne de convoyage, un Axion pouvant aussi bien suivre un Arion qu’un Axos. C’est ce qu’on appelle la production mixte, dans laquelle *“chaque tracteur est fabriqué à la demande réelle du client”*. La production mixte existe au Mans depuis la refonte, en 2008, de la chaîne d’assemblage des cabines, qui a coûté 4,6 millions d’euros. Et elle a été étendue au-delà des tracteurs. À Woippy (près de Metz, en Moselle), les presses à balles rondes comme à balles carrées sont aussi fabriquées selon la demande



Les Arion 400 et 600 M succèdent aux Ergos.

réelle du client, depuis janvier 2010. Mais cet aspect de la production *“au plus juste”* n’est pas le seul objectif de l’entreprise Claas.

Chiffre d’affaires en baisse pour 2010

Le groupe familial allemand a dépensé 5,2 millions d’euros en 2009, pour construire son nouveau centre technologique sur le site de Harsewinkel, la maison-mère en Allemagne. Plus de 3 000 mètres carrés supplémentaires sont aujourd’hui dévolus à la recherche et au développement de nouveaux

prototypes d’automoteurs de récolte. Les bureaux et les salles d’essais sont séparés par de simples vitres transparentes, de manière à ce que les échanges entre personnels soient plus rapides. Là encore, il s’agit d’investissements à long terme. *“Bien que Claas ait bien résisté à la crise en 2009, avec un chiffre d’affaires de 2,9 milliards d’euros, celui-ci devrait baisser de 15 % minimum en 2010”*, précise Marc Suchy, de Claas. Le marché des machines agricoles, lié directement au secteur agri-

Pourtant, il faut bien s’adapter aux nouvelles normes antipollution des moteurs, dites *“Tier”* (temps de mise en application des régulations d’émissions) qui continuent, elles, d’évoluer. C’est pourquoi la filiale Tracteurs de Claas du Mans a décidé d’investir dans un nouveau centre d’essais de prototypes, un investissement total de 9,2 millions d’euros : *“17 hectares de terres agricoles ont été achetés à Trangé, à 8 km du Mans”*, décrit Agnès Pokorny, de Claas Tracteurs, *“qui serviront à construire des bancs d’essais, des manèges, des pistes dans les champs, etc., afin de voir jusqu’où nos tracteurs pourront être malmenés tout en restant fiables”*. Un projet dont l’impact sera visible à court terme, puisqu’il permettra de *“tester de nouveaux produits dès 2012. Mais qu’ils soient de court ou de long terme, les investissements de Claas font partie d’une stratégie cohérente : c’est une entreprise familiale, qui souhaite avant tout se préparer au redémarrage après la crise”*.

D.S. ■

Une nouvelle gamme de tracteurs pour les travaux ruraux

L’entretien des sites publics, voiries et communes, d’une part, et privés (aéroports, hippodromes...) d’autre part, était jusqu’ici assuré, chez Claas, par le tracteur Ergos commercialisé depuis 1995. Avec l’évolution pour les moteurs des normes antipollution Tier (temps d’application des régulations des émissions), la filiale Tracteurs de la société allemande a conçu deux autres gammes de tracteurs pour les travaux ruraux. Le successeur de l’Ergos est l’Arion 400 M, doté d’un moteur 4 cylindres et d’une puissance de 115 chevaux. L’Arion 600 M est équipé d’un moteur 6 cylindres de 160 chevaux maximum. La cabine est l’élément le plus retravaillé. Toutes les commandes sont à portée de main. Même si la ceinture de sécurité n’est pas encore obligatoire pour le conducteur, sa place en est pourvue. Le toit est vitré et ouvrant, tandis que la vitre droite, large et

non barrée par un poteau offre une meilleure visibilité que l’ancienne gamme municipalité. La climatisation permet un désembuage rapide. La vitre, traitée anti-rayures, est en polycarbonate. Ces tracteurs disposent d’un poids total à charge pouvant atteindre 8,8 t pour l’Arion 400 M et 9,25 t pour le 600 M, ainsi que d’un moteur répondant aux nouvelles normes Tier. Jusqu’à 16 vitesses avant-arrière sont disponibles, pouvant être passées sans débrayer, voire sans même toucher le levier si l’option *“quadactiv”* est choisie. Une gamme extra-lente permet aussi de conduire à 150 mètres par heure. Le 400 M dispose d’un joystick au bout de l’accoudoir, qui commande les distributeurs électrohydrauliques. Les 400 et 600 M ont un débit hydraulique allant jusqu’à 98 L/min. Ces deux gammes de tracteurs municipalité s’ajoutent à une gamme lancée en 2009, l’Elios plus.

Tech et Bio 2010 Transmettre les pratiques

Les 23 et 24 juin derniers, le rendez-vous Tech et Bio des éleveurs de l'Ouest a fait l'objet de démonstrations très suivies autour du désherbage mécanique. Certains entrepreneurs utilisent déjà ces techniques alternatives, occasion de faire le point sur des prestations émergentes.

L'agriculture change: plan Écophyto, champs de molécules réduits, Mesures Agro Environnementales (MAE)... L'agriculteur est encouragé à faire évoluer son système de production. C'est dans cet esprit que s'est tenu Tech et Bio 2010 qui invitait le monde agricole du Grand Ouest, en particulier les producteurs conventionnels, à venir s'informer sur les techniques bio. Pari réussi semble-t-il, puisqu'ils ont formé les trois quarts des 4 000 visiteurs. Ce rendez-vous, à l'initiative de trois chambres d'agriculture régionales (Pays de la Loire, Normandie, Bretagne), mis en place à la ferme expérimentale bio de Thorigné-d'Anjou (49) leur a permis de voir en action les bineuses ou autres herse étrilles, des techniques transposables dans tous les systèmes, et d'interroger leurs utilisateurs. Certains entrepreneurs réalisent déjà des travaux de désherbage mécanique. C'est le cas de Jérôme Guillon



Bineuse à céréales Hatzentbichler 6 m en action, soc de 20 cm, 30 cm d'interrang. Détail d'une bineuse à maïs 6 rangs à 75 cm d'écartement (même fabricant). Une herse étrille 12 m (dents de 7 mm) a aussi montré ses atouts.

ou de Bertrand Legalais qui apportent ici leur point de vue sur les atouts de ces techniques et leur potentiel de prestation.

Scalper les mauvaises herbes

"Vous binez à combi-en?", demande un visiteur à Eric Petit, producteur bio en démonstration à l'atelier machinisme. "2 à 3 cm, 5 cm max, on scalpe la mauvaise

herbe", explique ce dernier. À la ferme expérimentale bio de Thorigné-d'Anjou, les discussions techniques vont bon train sous un soleil matinal déjà chaud, l'idéal pour faire griller les mauvaises herbes. Le site de la manifestation s'étale sur 22 ha. Des parcelles de maïs et de céréales bio sont dédiées aux essais. "Pour les maïs, je fais jusqu'à 4 passages de

herse étrille, précise le producteur, réputé très exigeant sur la propreté. La bataille est de ne pas avoir de rangs sales. Avec une herse de 12 m je fais jusqu'à 12 ha/h. Et je commence le binage au stade 3 feuilles du maïs avec un débit de chantier de 4 ha/h". "La houe rotative est utile dans le processus et peut même parfois se substituer à la herse étrille, à chacun de trouver son itinéraire technique, ajoute Soazig Perche, conseillère en agronomie à la chambre d'agriculture d'Ille-et-Vilaine. Pour obtenir de bons résultats, le chauffeur doit s'approprier les machines et avoir un vrai attrait pour cette activité". Éric Petit a rappelé en préambule le double intérêt de la bineuse: désherbage et minéralisation. "Nous voulons montrer aux producteurs conventionnels comment ils peuvent diminuer les produits". La bineuse d'Éric Petit, une Hat-

LEADER FRANÇAIS DE LA TONNE
TONNES DE 3 000 À 24 500 L



40 ANS D'EXPERIENCE
DANS LE MACHINISME AGRICOLE

TCI 24 500 L
RENDEMENT ÉLEVÉ
DÉBIT DE CHANTIER INÉGALÉ

**BRAS TOURELLE - RAMPE PENDILLARDS 24 M
ALIMENTÉE PAR POMPE CENTRIFUGE**

**DECOUVREZ NOTRE GAMME
DE CHARGEURS ARTICULÉS**



P330 - 33 CV



P510 - 51 CV

TCI 24 500 L

**BRAS PLONGEUR + ACC - RAMPE PENDILLARDS 18 M
AVEC ACCÉLÉRATEUR DE REFOULEMENT**

ZI DE LAVALLOT - BP21 - 29490 GUIPAVAS - TÉL. : 02 98 344 100 - FAX : 02 98 344 120 - www.pichonindustries.com

zenbichler frontale, avance dans une parcelle d'avoine. "Des bineuses à céréales, il en manque en Maine-et-Loire", confie un technicien. L'outil n'est pas nouveau, mais encore peu acheté. Pour les maïs, Éric Petit a aussi opté pour le frontal. "C'est pratique, peu fatigant, à moindre coût, explique-t-il au public. Le guidage, c'est l'œil du chauffeur. Mais il faut un semis bien rectiligne et des bineuses et des semoirs compatibles".

Qu'en pensent les producteurs ?

"On essaie de trouver des techniques pour cultiver sans problème, explique cet éleveur bovin mayennais, en première année de conversion au bio. Le désherbage mécanique m'intéresse forcément. Faire appel à un entrepreneur ? À voir, parce que j'ai de petites surfaces et des terrains pentus". Une démonstration très suivie sur le labour agronomique se termine. "Quelle est la qualité de désherbage de la charrue ?, demande un éleveur volaillier venu de Quimper, lui aussi en conversion. Avant je désherbais au glyphosate pour mes blé et orge de printemps, maintenant il me faut trouver d'autres solutions. Une entreprise fait mes labours, mais le binage ou le hersage, je le ferai sans doute moi-même". Autour de la bineuse, un groupe de producteurs conventionnels normands s'interrogent. "Nous sommes curieux de nature, mais pour nous faire adhérer à ces techniques, elles doivent être parfaites, explique Alexandre, éleveur porcin. Le bio ne nous satisfait pas à 100 % sur les problèmes de salissure". "Moi je dis pourquoi pas, mais je veux conserver du rendement", ajoute Yves, éleveur de vaches allaitantes, près du Mont-Saint-Michel. "Ils sont en réflexion, constate Soazig Perche. Et s'ils ont fait

le déplacement jusqu'ici, c'est qu'ils s'y intéressent".

Et les entrepreneurs ?

"Ça marche bien, les clients sont satisfaits, le binage, c'est un bon petit créneau pour nous", assure Bertrand Legalais. Cet entrepreneur installé à Quédillac, en lisière d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor, ne regrette pas son choix. Pour sa jeune entreprise lancée il y a 4 ans, ces "prestations de niche" l'aident à "joindre les deux bouts". En mai dernier il acquiert une bineuse tractée (Carré) pour démarrer les prestations quelques semaines plus tard. "Nous sentions venir des demandes avec les MAE, ajoute-t-il. J'ai commencé avec près de 25 clients sur 200 ha. En cette année super sèche, c'est même plus efficace que les traitements plus ou moins réussis selon l'hygrométrie. Et le binage est bien utile après les coups d'orage, pour casser les croûtes de nos sols battants". Jérôme Guillon, entrepreneur à Vitré, confirme cet autre intérêt des techniques de désherbage mécanique. "De cette manière, le maïs ne fatigue pas pendant la levée", précise ce dernier. Il y a 4 ans, il investissait dans une houe rotative traînée (Moro Pietro), un outil à près de 14 000 euros, composé de 76 roues à doigts. "J'ai répondu à un appel d'offres du Symeval, le syndicat mixte des eaux de la Valière, pour intervenir auprès d'agriculteurs en MAE sur le bassin versant "Vilaine Amont", explique-t-il. Je fais entre 100 et 200 ha de désherbage par saison. Mais depuis l'achat de ce matériel, il m'arrive aussi de réaliser jusqu'à 500 ha de décroûtage. Dans ce cas, c'est plus intéressant".

MAE incitative

"60 % des surfaces que je bine sont en MAE, pré-

cise l'entrepreneur Bertrand Legalais. Il y a une prise de conscience sur l'évolution des pratiques". En Ille-et-Vilaine, la houe rotative de Jérôme Guillon s'inscrit dans un itinéraire technique dont Agrobio35, groupement de producteurs bio, à la charge du suivi (réunions de pré-campagne, désignation des variétés, dates de semis...). "J'interviens au stade filament des adventices, puis une deuxième fois au stade 4 feuilles du maïs, explique l'entrepreneur. On retarde au maximum les mauvaises herbes sans ralentir les maïs. Mais certains producteurs prennent ça un peu à la légère. Et une fois le suivi terminé, ils ont du mal à gérer seuls et ne savent pas toujours quand me faire intervenir. Ils devraient au contraire considérer que cette aide puisse les rendre autonome. Nous pourrions ainsi travailler

de manière plus efficace, car ce sont souvent des travaux de dernière minute. J'arrive à gérer, mais parce que j'ai une équipe de 18 personnes". Pourtant, l'entrepreneur veut y croire. "Il faut baisser en chimique, c'est évident, de 50, voire 75 %, estime-t-il. Ce matériel peut nous y aider. Allons-y. De plus, la houe rotative oxygène les sols. La plupart de ceux qui l'utilisent ont de meilleurs maïs. L'un de mes clients dit avoir gagné 2 t de matières sèches. Mais les terrains doivent être très bien semés, plats et bien nivelés. Il y a un potentiel pour les entrepreneurs, mais il faut emmener le principe jusqu'au bout avec la bineuse en plus. C'est mon but l'année prochaine".

Frédéric Ripoche ■

À visiter
www.tech-n-bio.com

La bio progresse

- 16 400 producteurs bio en 2009 (13 298 en 2008) ;
- Surface en mode de production bio : 677 513 ha (rapport 2009/2008 : + 16 %) dont 151 875 ha en conversion (+ 86 %) ;
- 2,46 % de la SAU nationale (2,12 % en 2008) ;
- 2010 (4 premiers mois) : 1 500 nouveaux producteurs engagés ;
- 1^{ère} région en surface (ha) : Midi-Pyrénées (77 385), devant Pays de la Loire (75 000) et Rhône-Alpes (62 091) ;
- La vigne en tête de développement des surfaces (%) : + 40 en 2009 (Légumes (+ 20), herbe et cultures fourragères (+ 14), céréales (+ 9,1), oléagineux (+ 35,6), protéagineux (+ 17,9)).

(source : Agence bio/www.agencebio.org)



Innov-Agri 2010

Serrer les coudes... et les boulons

Outre un pôle récolte renforcé, Innov-Agri inaugure un concours de l'innovation. Tout à fait dans l'esprit d'Innov-Agri, les matériels seront jugés à l'œuvre. Partenaire du salon, Entrepreneurs des Territoires s'affichera notamment dans plusieurs conférences. On en oublierait presque la crise...

Un site de 160 ha, 300 exposants inscrits, un pôle dédié aux nouvelles énergies, 90 000 visiteurs attendus, des cycles de conférences balayant des considérations dépassant largement la thématique des agroéquipements : tel sera le décor d'Innov-Agri, 13^e du nom depuis sa création en 1989. Avec des centaines de machines en action, Innov-Agri version 2010 reste fidèle à son positionnement d'origine et toujours original. Les changements s'opèrent par conséquent à la marge. Ils concernent par exemple le pôle dédié aux récoltes, lequel intègre de nouveaux chantiers et davantage d'espèces (céréales, colza, maïs grain, maïs ensilage, espèces fourragères, betteraves, pressage...). Les surfaces consacrées aux récoltes dépasseront cette année le cap des 40 ha. Autre nouveauté : un concours de



Le pôle récolte passé cette année la barre des 40 ha

l'innovation, auquel Innov-Agri n'avait pas succombé jusque-là. L'impair, la lacune ou l'anticonformisme seront réparés cette année, avec en prime une promesse d'originalité (voir encadré).

Questions cruciales

Au-delà des innovations proprement dites, on peut escompter une présentation

soutenue de nouveaux équipements de la part des constructeurs, le rendez-vous d'Innov-Agri constituant le point d'orgue d'une année machinisme relativement calme du point de vue des manifestations. Mais c'est bel et bien le calme des affaires qui préoccupe toute la filière et ces lancinantes questions. Va-t-on sortir un jour de cette

situation économique à la fois désespérément et historiquement atone ? Qui va en sortir ? Dans quel état seront ceux qui auront surmonté l'épreuve ? Comment géreront-ils l'espoir retrouvé ? Ces questions, tout le monde se les pose : les agriculteurs au premier chef et bien entendu leurs prestataires et leurs fournisseurs. Elles ont le don, il faut bien l'avouer, de relativiser la portée de la toute dernière transmission à variation continue, du boîtier de contrôle Isobus dernier cri, de l'homologation routière du semoir traîné anticipant de plus de deux ans la future réglementation du 1^{er} janvier 2013, la version 9 m du déchaumeur à dents cantonné jusque-là à 6 m de largeur de travail. Des préoccupations d'autant plus superflues que ni la vétusté ni l'obsolescence ne menacent la plupart des exploitations

JOSKIN

Deux systèmes à rentabilité et à performances impressionnantes

Systèmes de pompage à haut rendement :

- Vacuum ou centrifuge
- Débits jusqu'à 10.000 l/min
- Outils de pompage adaptés
- Meilleure alimentation des outils arrière grande largeur



Pompe vacuum
Jurop DL

Bras de pompage Ø 250 mm
avec allonge télescopique



Pompes centrifuges
DUAL-STORM

Tel: 0032 43 77 35 45 - Fax: 0032 43 77 10 15 - E-mail: info@joskin.com

www.joskin.com

et des entreprises, eu égard aux pics d'investissements connus les années précédant le déclenchement de la crise.

Fondamentaux indéboulonnables

De là à dire qu'Innov-Agri va servir de prétexte à sonder les différentes parties prenantes de la filière, il y a un pas que l'on ne franchira pas. Mais chacun va néanmoins chercher à se rassurer. Les motifs d'assurance et de réassurance sont désormais bien connus : accroissement inexorable des besoins alimentaires et non alimentaires, nécessité de renforcer la productivité donc les investissements, relative prémunition contre les risques de dé-

localisation des productions, prééminence d'un potentiel technico-pédo-climatique plus qu'enviable à l'échelle de la planète. Tout cela n'est pas payé en espèces sonnantes et trébuchantes, mais la patience n'est pas la dernière vertu du monde agricole. S'agissant des entreprises de travaux agricoles, la spécialisation des exploitations, les contraintes réglementaires (Certiphyto pour compte de tiers) ou encore les évolutions technologiques sont des gages sérieux d'espérance. La seule question qui vaille est : qui sera là pour assurer le service, remplir la mission, nourrir le monde ?

Raphaël Lecocq ■



Le village consacré aux énergies renouvelables sera de nouveau

Des trophées de l'innovation à la fois nouveaux et inédits

Innov-Agri aura résisté 21 ans, soit depuis la création du concept en 1989, à l'organisation d'un concours de l'innovation, dont aucun salon ne se prive, sous des dénominations diverses et variées et toujours revisitées. La 13^e édition d'Innov-Agri y succombe mais dans le respect de sa spécificité, à savoir la présentation au champ et en action de la plupart des équipements exposés. Les matériels en compétition ne seront donc pas jugés sur dossier mais sur "pièces", et plus précisément en mouvement sur les parcelles d'Outarville. La veille de la manifestation, un jury composé exclusivement d'utilisateurs (agriculteurs, entrepreneurs, Cuma, enseignants spécialisés en machinisme, services de remplacement) jaugera les matériels présentés par les constructeurs. Un seul gagnant par catégorie de matériel, parmi une sélection de dix nominés maximum, se verra gratifié d'un Trophée Innov-Agri.



La 13^{ème} édition d'Innov-Agri se tient les 7, 8 et 9 septembre à Outarville (45). 90 000 visiteurs y sont attendus

Le programme des conférences

Mardi 7 septembre

- *Gérer son risque de prix : les étapes pour préparer 2013 (par la société de conseil indépendante ODA, Offre et demande agricole) ;*
- *Économies d'énergie et bilan carbone des travaux agricoles (par Entrepreneurs des territoires) ;*
- *Irrigation : Pac 2013 et nouvelle politique de l'eau en France : les réponses techniques des Instituts et des constructeurs pour s'y adapter (Cercle de l'irrigation).*

Mercredi 8 septembre

- *Pac 2014-2020 : vers un nouveau pacte pour l'Union européenne (par la Société des agriculteurs de France) ;*
- *Impacts de la Russie et de l'Ukraine sur les prix des céréales en France (par la société de conseil indépendante ODA, Offre et demande agricole) ;*
- *Le photovoltaïque (par les Notaires, le CER France et la France agricole) ;*
- *La qualification des travaux d'épandage par un organisme tiers (par Entrepreneurs des territoires).*

Jeudi 9 septembre

- *La réforme de l'agrément phytosanitaire (par Entrepreneurs des territoires et la Fédération du négoce agricole) ;*
- *Combiner les techniques pour un désherbage durable (par Arvalis – Institut du végétal) ;*
- *Les couverts végétaux (par la France agricole) ;*
- *Cours 2010-2011 : à quoi doit-on s'attendre pour les céréales et les oléagineux ? (par la société de conseil indépendante ODA, Offre et demande agricole).*



Les constructeurs devraient profiter d'Innov-Agri pour présenter leurs nouveautés et évolutions de gamme

Euroforest

Succès pour la cinquième édition

Quinze ans après son lancement à l'initiative de l'interprofession bourguignonne Aprovalbois et la Coopérative forestière Bourgogne Limousin, la 5^e édition d'Euroforest s'est déroulée en Bourgogne du 17 au 19 juin. 350 marques et 28 000 visiteurs se sont déplacés. Les entrepreneurs ont animé une table ronde sur le bois-énergie.

Avec comme slogan "Une grande foire dans une vraie forêt", Euroforest s'est déroulée dans la forêt de Chaumont au sud de la Bourgogne. Le salon a accueilli, selon les organisateurs, environ 28 000 visiteurs et ce malgré des conditions météorologiques catastrophiques. Un circuit de 4 kilomètres était aménagé en boucle sur un site forestier de 150 ha, présentant une diversité d'essences forestières (feuillus ou résineux) et de terrains (plats et en pente), permettant aux exposants de faire évoluer leurs matériels dans des conditions réelles. "Euroforest est à l'évidence une référence", ont affirmé les professionnels de la forêt. Le premier semestre 2010 marque une césure avec une petite reprise économique pour la filière bois. Les professionnels estiment que le



L'entrée du salon Euroforest : sans bottes, point de salut !

bois a fait l'objet d'un "bas-culement d'image", intéressant de plus en plus les français tant pour la construction que pour le bois-énergie. "Le bois représente 20 à 30 000 emplois en Bourgogne, et ce secteur a profité d'une foule d'innovations depuis quatre ans", ajoute pour sa part François Patriat, président de la région Bourgogne. "Les chiffres

commencent à être significatifs et notre travail consiste à réunir l'ensemble des idées pour bâtir une offre et mieux utiliser nos ressources", complète Arnaud Montebourg, président du conseil général de Saône-et-Loire.

Véritable outil pédagogique pour les professionnels de la forêt, Euroforest est l'occasion de

découvrir les nouveautés du machinisme forestier. Pour Régis Jutier, "Euroforest arrive au bon moment, car 2010 est marquée par un frémissement du marché". Les innovations portent plus sur des améliorations internes aux machines qui apportent des gains de productivité et de consommation ou plus de confort pour l'utilisateur. Pour Pierre-Olivier Drège, "l'enjeu est de produire plus en préservant le milieu". Pour ce faire, le directeur général de l'ONF prône plus de contractualisation dans l'approvisionnement des scieurs "afin de sortir d'une économie de cueillette et permettre aux industriels d'investir". "Une gestion dynamique de la forêt, qui intègre une politique de régénération naturelle et par plantation et l'introduction de la mécanisation dans des conditions qui préservent le

Entrepreneurs, aidez vos clients à vous choisir

5 bonnes raisons d'être référencé QualiTerritoires

- Identifier son entreprise et la spécialisation de ses activités
- Afficher ses moyens et ses compétences
- Créer une relation de confiance avec vos clients
- Utiliser un atout concurrentiel
- Participer à une démarche professionnelle de progrès

Retrouvez toutes les informations concernant les titres de qualification sur notre site Internet ou par téléphone

www.qualiterritoires.org - Tél. 09 79 21 93 14



Les nouveautés du salon

Le Bräcke Planter : plantation mécanisée de douglas

Dans le futur, les plantations résineuses – de douglas en particulier – seront pour la plupart réalisées après coupe rase et sans travail de préparation du sol. Par ailleurs, on observe localement une pénurie de main-d'œuvre qualifiée pour des travaux réputés très pénibles, ce qui conduit à s'interroger sur les nouvelles méthodes de reboisement économiquement viables qui peuvent être mises en œuvre dans ces conditions. Face à ce constat, la Coopérative Forestière Bourgogne Limousin (CFBL) a choisi d'expérimenter une méthode alternative à la plantation manuelle : la plantation mécanisée avec le "Bräcke Planter". Cet équipement suédois s'adapte sur une machine d'exploitation forestière ou sur une pelle mécanique et utilise des plants élevés en godets, en une saison de végétation. L'intérêt potentiel d'une telle machine tient notamment au fait qu'elle permet une plantation dans un terrain non préparé. L'outil a pour fonctions de repousser les résanents, puis de préparer un potet dans lequel les premiers horizons du sol sont travaillés. Le plant descend ensuite dans le tube de plantation, lui-même enfoncé dans le sol, puis ce dernier situé dans l'entourage immédiat du plant est tassé. L'appareil est doté d'un réservoir permettant d'ajouter un additif lors de la plantation (engrais, insecticide...).

Déchiquetage grand rendement avec le Valormax DMC56-120

Le Valormax DMC56-120 de Noremat est une déchiqueteuse motorisée sur camion ayant plusieurs avantages : une mobilité entre les chantiers, l'accessibilité des chantiers quelles que soient les conditions (4 roues motrices et deux essieux directeurs), une économie d'énergie grâce à l'utilisation du moteur du camion entraînant directement la déchiqueteuse, des couteaux indépendants les uns des autres pouvant être changés facilement sur le chantier.

Sécatteurs forestiers Jacquier

La SARL Vigneau Nicolas de Norrois (Marne) présentait pour la première fois la gamme de sécatteurs forestiers construits par Jacquier : le C-360 ayant une capacité de coupe en bois dur jusqu'à 360 mm de diamètre, et le C-500 pouvant couper des bois jusqu'à 500 mm de diamètre. Pour Nicolas Vigneau, entrepreneur forestier qui distribue ce matériel sur les marchés français et à l'export, "ces pinces sont adaptées au marché français". Le matériel analogue américain est en effet trop grand pour la France, tandis que le matériel scandinave est plus adapté aux résineux.

Nouveau modèle C80 Z de Palfinger

Présenté en première mondiale à Euroforest, le modèle C80 Z vient compléter la gamme Epsilon de grues sur camion de l'autrichien Palfinger. Il cumule plusieurs avantages : double système de crémaillère pour la rotation, système de biellette sur le premier bras assurant un couple de levage constant, système d'extension par double télescope, flexible du rotateur et du grappin passant à l'intérieur de la chape. "Nous suivons la tendance croissante du secteur bois-énergie et notre priorité est de développer des services et des partenariats comme nous le faisons depuis peu avec le fabricant de remorques Diebolt", précise à Saint-Bonnet-de-Joux François Cuttaz, en charge du marché français pour Palfinger.

GF Services : une explosion de projets bois-énergie dans les six mois

GF Services représente en France la marque Pezzolato (matériels de bois de chauffage et séchoirs, broyeurs, déchiqueteuses), ainsi que des marques de chaudières automatiques de 8 à 330 kW utilisant du bois déchiqueté, des bûches ou des granulés. "Le marché français du bois-énergie se développe avec quelques gros chantiers en cours", explique sur son stand Olivier Galland, cadre

technico-commercial qui s'attend à une explosion de projets communaux dans le bois-énergie dans les six mois à venir.

Broyeur à bois DH 910 de Doppstadt

Parmi les très nombreux broyeurs déchiqueteurs présentés à Euroforest, le DH 910 de Doppstadt offre la possibilité de broyer des matériaux jusqu'à un diamètre de tronc de 900 mm pour le bois tendre et de 680 mm pour le bois dur, à une taille définie de copeaux de hachage. Équipé d'un moteur Mercedes, ce broyeur était présenté par son importateur exclusif pour la France, la société W41TP qui présentait également à Euroforest le SM-1200 Triflex, crible à trommels permettant de séparer trois produits suite à un prébroyage de souches : la terre, les bois intermédiaires et les refus.



Le broyeur DH 910 de Doppstadt en action à Euroforest

Broyeurs Biomass de Serrat Broyeurs

La société espagnole Serrat Broyeurs présentait notamment à Euroforest sa gamme de broyeurs Biomass 100, Biomass 200 et Biomass 500. Cette gamme de broyeurs de biomasse s'adapte à tous les tracteurs de 80 à 500 ch. Ils permettent de faire en une seule étape le broyage, le calibrage et le chargement de la matière broyée avec un seul opérateur.



Gérard Napias, président de la FNEDT, a lancé une table ronde sur le bois-énergie.



Les démonstrations de matériel font d'Euroforest un bel outil pédagogique.



Le stand du Centre forestier de la région PACA propose un diplôme européen.

milieu, contribuerait à faire de la forêt une source de valeur ajoutée", complète Pierre-Olivier Drège.

La sécurité a été une préoccupation forte du dernier salon Euroforest qui fait dorénavant partie d'un réseau européen de salons de démonstration forestière dont l'une des priorités est de garantir le meilleur niveau de sécurité.

Une certification européenne

Un programme européen visant à former les entrepreneurs forestiers en Europe a été officiellement présenté lors du salon Euroforest. Dénommé ConCert (Forestry Contractors Certification), le diplôme qu'il délivre permettra aux propriétaires de forêts et aux industriels de choisir des entreprises compétentes sur la base de données fiables et favorisera la mobilité des entreprises. Financé par la Commission européenne dans le cadre du programme Leonardo da Vinci, le programme ConCert réunit plusieurs organisations internationales telles l'Enfe (Fédération regroupant des organisations professionnelles nationales d'entrepreneurs forestiers de 12 pays), KWF (interface allemande entre recherche, entreprises et centres de formation animant 26 centres de formation forestière de 8

pays) et le Tampere College en Finlande, le plus important centre de formation forestière du pays.

"Les élèves qui rentrent dans notre établissement cette année auront à la fois un bac pro et un certificat de compétences européen", affirme sur son stand Nathalie Bourroux, chargée des projets internationaux au Centre forestier de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce dernier participe au programme ConCert dont la fin du financement est prévue pour 2011. "Nous travaillons sur un autre projet Informa déposé en 2010 et qui nous permettra de travailler avec des centres de formation forestiers de trois régions italiennes (Piémont, Val d'Aoste et Ligurie)", ajoute Nathalie Bourroux qui espère pouvoir organiser bientôt à l'étranger une partie de la formation du Centre forestier de la région PACA.

Au-delà du programme ConCert précité, d'autres initiatives d'association ou de travail en synergie sont d'actualité dans le domaine forestier, comme le projet de mise en réseau des lycées forestiers de plusieurs régions de France, ou les actions menées par le Centre d'information et de promotion des entreprises forestières (CIPREF) basé à Autun (Saône-et-Loire). Le but de ce centre est

Rabaud

Des gammes complètes d'équipements pour la valorisation du bois (Fendeuses, Combiné scie/fendeuse, fagoteuses, grappin/coupeur...), pour l'entretien des voiries (balayeuses, Taille-haies...)

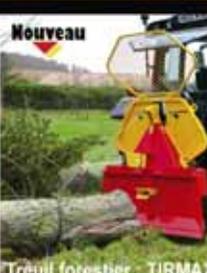
FABRICATION FRANÇAISE

Nouveau



Combiné scie/fendeuse : XYLOG 700

Nouveau



Treuil forestier : TIRMAX

Nouveau



Broyeur de branches XYLOMIX 175 T Avec le rotor 3en1



Balayeuse : PROCHAMPION

RABAUD - Bellevue - 85110 Sainte CECILE Tél. : 02 51 48 51 51 - Fax : 02 51 48 51 53 - Email : info@rabaud.com - www.rabaud.com

d'associer les entrepreneurs de travaux agricoles à des projets de développement de la filière forêt en expérimentant de nouvelles techniques. En 2008, une dizaine d'entrepreneurs produisant de la plaquette forestière sur la région Bourgogne ont décidé de s'associer sous la houlette du CIPREF, afin de travailler ensemble sur des actions de promotion et de valorisation de la filière bois-énergie. "Créé en 1989, le CIPREF compte 110 adhérents", précise son animateur Cédric Turé qui travaille sur plusieurs sujets en 2010, comme l'évaluation du parc de matériel forestier ou l'utilisation des huiles biodégradables en forêt.

"Derrière chaque plaquette, il y a un entrepreneur"

Organisée par la FNEDT et lancée par Gérard Napias, président de FNEDT et du Ceetar, une table ronde sur le bois-énergie a réuni des intervenants français, suisse, allemand et espagnol. Lors de ce rendez-vous, Fritz Hirter, président de l'association Agro-Entrepreneurs Suisse, a rappelé que son association, créée en 2003, regroupe 290 entrepreneurs, dont une trentaine seulement sont actifs dans le domaine du bois-énergie. Entrepreneur sur la commune de Safenwill, Fritz Hirter travaille depuis 25 ans maintenant dans le bois-énergie. Les photos qu'il a commentées à Euroforest ont permis de découvrir son parc de trois broyeuses automotrices qu'il construit lui-même (il faut compter au moins un an de construction et un budget de 700 000 euros par machine hors frais de montage) et qui lui permettent d'approvisionner en copeaux une installation de chaudière communale (5 500 m³ livrés par an sur un

total d'activité de 120 000 m³ de copeau/an).

De son côté, François Pasquier est ensuite intervenu en tant que vice-président de la FNEDT et entrepreneur de travaux en bois-énergie en Franche-Comté. "Sur un total de 10 millions de tonnes d'équivalent pétrole récoltées par an en forêt, la biomasse ne représente que 1,7 à 1,8 millions de tonnes", précise François Pasquier qui estime qu'une dynamisation de la sylviculture permettrait de mobiliser 5 millions de tonnes d'équivalent pétrole supplémentaires. "Il faut réaffirmer sans cesse le rôle des entrepreneurs dans la mobilisation du bois-énergie, car derrière chaque plaquette, il y a un entrepreneur", martèle François Pasquier qui prône une fidélisation des clients et une politique de qualité dans les prestations de broyage qu'il propose. "L'énergie bois est devenue populaire dans de nombreuses régions et il est souhaitable qu'une deuxième vague d'installations de chaufferie se fasse sur des motivations économiques", conclut le vice-président de la FNEDT.

Dans les deux dernières interventions, Jérôme Tupin et Christian Roussel, tous deux entrepreneurs de Côte-d'Or, ont témoigné sur leur complémentarité. Créée en 2005, la société de Jérôme Tupin est davantage spécialisée sur les gros volumes de broyage, avec plusieurs types de plaquettes suivant la demande des clients : plaquettes plus grossières pour un débouché de type industriel, notamment en broyant des produits connexes de scieries, et plaquettes plus fines et calibrées pour des chaufferies de particuliers ou de collectivités. Démarrée il



Cédric Turé (Cipref) : "Valoriser localement la matière et mener des actions de formation collective des entrepreneurs".



Le Bräcke Planter permet une plantation mécanisée de résineux.

Il y a deux ans, la société de Christian Roussel travaille sur la chaîne complète, de la coupe du bois au retour des cendres. Employant trois personnes et un bûcheron à l'année, elle dispose d'une plate-forme à 25 km au sud de Dijon au centre du massif forestier des Hautes Côtes, d'où une proximité immédiate de la ressource et un rayon maximum de livraison de 40 km. Conscient de l'existence d'une forte con-

currence dans le bois-énergie, Christian Roussel insiste sur l'importance de la communication et incite à la pose de chaudières pour ensuite livrer des plaquettes de qualité (pas de broyage de branchage, de bois avec feuilles ou de résineux avec épines, séchage des plaquettes effectuée naturellement sur une durée de 4 à 6 mois).

Philippe Caldier ■

Salon de l'Herbe

L'Isobus s'invite dans le matériel de fenaison

Le salon de l'Herbe s'est déroulé les 2 et 3 juin à Villefranche-d'Allier. La météo a perturbé ce salon de plein air, qui reste apprécié du public comme des exposants. Les visiteurs ont pu découvrir en pleine action les dernières nouveautés des constructeurs. L'Isobus apporte de nouvelles perspectives pour les utilisateurs de matériel de fenaison, notamment les entrepreneurs.

Dans un contexte économique difficile : les organisateurs du salon de l'Herbe réussissent à attirer plus de 25 000 visiteurs. Le deuxième jour, les allées du salon étaient assez vides, le monde agricole ayant préféré profiter de la météo pour travailler dans les prairies. Malgré tout, le public était présent en nombre le premier jour ; il est vrai que les visiteurs comme les 130 exposants apprécient ce rendez-vous de plein air à la fois pour les démonstrations de plein champ et le sérieux de l'organisation. Côté faucheuses, on voit les constructeurs proposer des modèles plus sommaires sans conditionneuses.

Isobus et fenaison

Lelyachoiserez-vous pour assurer le lancement de sa nouvelle gamme de presses et d'enrubanneuses dont certaines conviennent aux entreprises de travaux. Côté remorques autochargeuses, Vicon a annoncé l'arrivée de nouvelles machines polyvalentes spécialement adaptées aux entreprises de travaux. Sur 130 remorques commercialisées chaque année, une trentaine sont achetées par des entrepreneurs. "C'est un produit qui reste



Les constructeurs profitent du salon de l'Herbe pour montrer au travail leurs dernières nouveautés. Ici un Fendt 800 tracte une remorque autochargeuse équipée du système d'affûtage automatique des couteaux.

méconnu et qui n'est pas toujours mis en avant par les constructeurs qui préfèrent présenter les presses ou les automoteurs de fenaison. Mais on le voit, les entreprises qui ont opté pour ce matériel ne le regrettent pas et commencent à renouveler leur acquisition", assure Anthony Darnet de Pöttinger. Pöttinger qui a profité de ce salon pour réaliser une démonstration avec le système d'affûtage automatique des couteaux sur les remorques autochargeuses. Une option à 5 500 euros, qui a déjà séduit une dizaine d'entreprises. Côté innovation, on retiendra aussi la presse Kuhn iBio, le combiné presse-enrubanneuse compatible Isobus. De

son côté, John Deere a proposé la presse intelligente, qui prend le contrôle du tracteur. Celui-ci s'arrête au moment de l'éjection de la balle.

Les nouveautés

Vicon

Rotex-Combi : deux nouvelles remorques autochargeuses polyvalentes

Vicon va proposer, dès la saison prochaine, deux nouveaux modèles d'autochargeuses d'une capacité de 35 et 40 m³. Din. Baptisées Rotex Combi, ces nouvelles Rotex sont dotées de caisses très résistantes par rapport aux Rotex 552. Leur conception leur confère une plus grande polyvalence

et elles sont à la fois utilisables comme autochargeuses à rotor et/ou remorques à ensilage. Les Rotex Combi 550 et 650 sont équipées d'un rotor de 800 mm avec 40 couteaux : l'objectif est d'assurer une coupe nette et régulière de brins de longueur théorique de 36 mm. Le rotor est entraîné par un boîtier fermé à bain d'huile. D'autre part, chaque spire du rotor est boulonnée en trois segments, ce qui permet un démontage aisé de chaque dent du rotor en cas de besoin. Pour faciliter l'entretien, la "cassette" de couteaux s'abaisse hydrauliquement, avec le système de changement rapide des couteaux "Quick-Action". Enfin, le pick-up d'une largeur de 1,85 m est pourvu de 6 rangées de 30 dents. Ces remorques reçoivent en option des rouleaux démêleurs. Enfin, toujours dans une optique de rendement important, la rotation du double fond mouvant est contrôlé par l'électronique de la machine afin d'assurer souplesse et grande vitesse de déchargement. D'autre part, quatre modèles de remorques à ensilage pur de 40, 45, 50 et 55 m³ vont être lancés. Ces remorques sont

baptisées T-Rex et se destinent principalement pour le marché allemand, même si le constructeur espère attirer une clientèle d'entreprises de travaux. Ces modèles sont équipés d'essieux dimensionnés, de boggies à deux ou trois essieux. Ceux-ci sont au minimum "suiveurs", mais ils ont la possibilité d'être "directionnels". Enfin, les T-Rex intègrent également une suspension sur le timon.

Ce lancement de nouveaux produits fait suite au rachat de la division remorques à ensilage et remorques autochargeuses de la société Hollandaise Veenhuis Machines B.V.

Kuhn

i-Bio : le combiné presse-enrubanneuse compatible Isobus

Kuhn a lancé au salon de l'Herbe le combiné presse-enrubanneuse i-Bio. Compatible avec le système Isobus, celui-ci peut donc dialoguer avec les tracteurs répondant à la même technologie. L'utilisation d'un terminal distinct pour la presse ne sera donc pas nécessaire. L'i-Bio est doté d'un rotor à technologie intégrale, du dispositif de coupe Opticut et du système IntelliWrap qui permet d'optimiser le processus d'enrubannage en fonction du type de fourrage et la durée de stockage. L'opérateur peut ainsi, d'une simple pression sur un bouton du ter-

minal, définir le nombre de couches de film requises (4, 5, 6, 7, 8, 9...).

L'i-Bio peut recevoir deux systèmes de coupe (14 ou 23 couteaux) protégés par une sécurité mécanique à ressort. Sur ce modèle, l'opération de liage par filet s'effectue à l'avant de la presse. Le pick-up de 2,30 m de large est équipé, de série, d'un rouleau tasse-andain.

Les balles sont enrubannées par des pré-étireurs en aluminium et montés sur une couronne tournant à la vitesse de 50 tr/min. Notons qu'un kit de fonctionnement à demi-vitesse permet de finaliser l'enrubannage de la balle à l'aide d'un seul rouleau de film. Un espace de rangement permet de stocker jusqu'à six rouleaux de film de rechange.

JF Stoll

Une nouvelle suspension

Pour un suivi optimal du terrain, les faucheuses frontales GFX 3205 et 3605 sont dotées de la suspension Contour Float. Ce dispositif permet une inclinaison latérale de 12°, un mouvement vertical total de 55 cm et une inclinaison vers l'avant ou vers l'arrière de 16°. L'unité de coupe est suspendue et traînée par la tête d'attelage : si elle frappe une pierre, elle peut se déplacer vers l'arrière et vers le haut. Le lamier de la faucheuse est profilé.



Le Contour Float permet une inclinaison latérale de 12°.



Tous les pick-up des presses Lely sont proposés sans chemin de cames. Leur taille a été revue : la largeur est de 2,25 m, les pick-up en 2 mètres ont disparu.

Lely

Nouvelles presses

La société hollandaise a profité du salon de l'Herbe pour lancer une nouvelle gamme de presses. Celles-ci se distinguent par leur nouveau design. Côté technique, tous les pick-up sont proposés sans chemin de cames pour limiter le nombre de pièces en mouvement. Enfin, leur taille a été revue : la largeur est de 2,25 m, les pick-up en 2 mètres ont disparu. Côté presse à chambre fixe, la RP 245 remplace la RP 235. Son prix catalogue est de 30 000 euros HT. Dans les chambres variables, on découvre la RP 415, qui remplace la V160. Son prix de vente est de 32 000 euros HT. Enfin, la RP 445 succède à la RP 435 et reçoit le dispositif de serrage CPS. D'autre part, la chambre de pressage est dotée de trois rouleaux. Son tarif est de 39 000 euros HT. La RP 415 est plus adaptée au pressage de matière sèche.

Enrubanner 90 balles à l'heure avec la PS 160

Trois nouvelles enrubanneuses traînées sont proposées chez Lely : la PT 130 pour les balles comprises entre 120 et 150 cm de diamètre, la PT 160 pour les balles de 90 à 160 cm de diamètre et la PS 160, une machine pour assurer de gros débit de chantier de l'ordre de

90 balles à l'heure. Avec un châssis plus robuste, la PS 160 se destine aux entreprises de travaux. Pour les PT, les bras de chargement sont latéraux alors que sur la PS, ils sont frontaux.

Elho

Le V-Twin 600 flex : l'andaineur "old fashion"

La société finlandaise Elho a remis au goût du jour le concept de l'andaineur poussé en vogue il y a plusieurs dizaines d'années. D'une largeur de travail de 6 mètres, le V-Twin 600 flex a été développé suivant l'ancien principe des rotors horizontaux. Ce concept réserve un traitement plus doux au fourrage, il est donc parfaitement adapté à la luzerne par exemple. Cet andaineur peut être fixé en position frontale ou à l'arrière. Deux unités de ratissage sont fixées sur les côtés du tracteur, elles progressent sous forme de V, le fourrage étant toujours ramené vers le centre. Les deux unités sont entraînées par des moteurs hydrauliques. Le V-Twin se passe de prise de force. En France, ce produit est commercialisé par Amazone-Krone.

Krone

Nouvelle faucheuse traînée

Krone a lancé une nouvelle faucheuse traînée frontale sans conditionneur : la Easycut 32 VC Float, d'une largeur de travail de 3,14 m.

Feraboli

De nouvelles presses à ameneur rotatif

Représenté en France par JF Stoll Lemken, Feraboli a lancé au salon de l'Herbe une nouvelle gamme de presses à ameneur rotatif. "Pour répondre aux besoins du marché, nous proposons des presses à balles rondes dotées d'un ameneur rotatif. Historiquement, nos presses comportent un ameneur alternatif et nous continuons de croire aux vertus de cette option", explique Joël Foucher, directeur de JF Stoll Lemken. Si, en règle générale, l'ameneur rotatif permet d'obtenir des densités supérieures, la version alternative a l'avantage de respecter le fourrage. La paille va être entraînée dans la chambre sans être brisée et gardera toute sa capacité d'absorption des effluents d'élevage. L'ameneur alternatif, outre son prix très attrac-

tif, peut être utilisé par un tracteur de faible puissance (70-80 ch.) avec une consommation de carburant réduite.

John Deere

Presse intelligente : une option à 1 000 euros

Lancées à Agritechnica, les presses intelligentes ont pour la première fois fait l'objet de démonstrations en France. S'appuyant sur un protocole Isobus élargi, John Deere permet aux outils certifiés d'accéder aux paramètres sensibles du tracteur et de prendre le contrôle de celui-ci. Avec la presse intelligente, une fois que la chambre de pressage est remplie, le tracteur s'arrête automatiquement ; à l'issue du processus d'enroulage, la trappe arrière s'ouvre et se ferme : la presse active les valves hydrauliques de commande du tracteur. "L'objectif est un gain de temps, avec une réduction

des opérations à effectuer par l'opérateur", souligne Jean-François Pierre, directeur marketing chez John Deere. Ces presses intelligentes sont dotées d'un boîtier, l'option est accessible puisqu'elle ne

coûte que 1 000 euros. Pour fonctionner, la presse intelligente doit être tirée par un tracteur à variation continue doté d'électro-distributeur. Elle se destine aux entrepreneurs de travaux.



La presse intelligente doit permettre un gain de temps au niveau des chantiers de pressage.

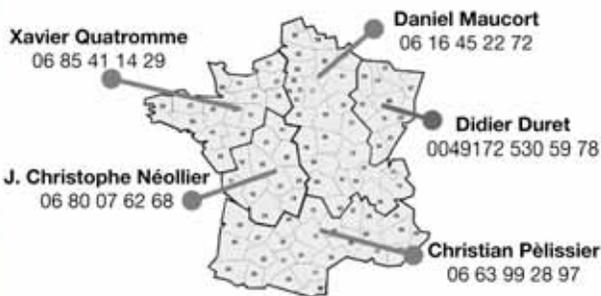


succès dans la continuité

Tête de récolte Kemper pour la récolte d'ensilage pour l'élevage ou la biomasse énergétique



Notre équipe compétente:



Le prix seul n'est pas décisif, mais:

- Une haute fiabilité
- Une excellente valeur de revente
- Une qualité de travail de 1ere classe
- De faibles coûts d'utilisation

www.kemper-stadtlohn.de · Email: duretdidier@kemper-stadtlohn.de

Épandeurs de fumier : un choix bien difficile !

Longtemps considéré comme une corvée nécessaire, l'épandage du fumier est devenu une activité tout aussi importante que les autres travaux agricoles. Cette évolution est bien entendu liée à la prise en compte des problèmes environnementaux, mais aussi à l'évolution du coût des engrais qui nous rappelle sans cesse que les matières organiques peuvent être d'un grand secours pour améliorer la structure des sols et pour alimenter les plantes.

Que ce soit en irrigation, en pulvérisation, en apport d'engrais, de lisier, ou de fumier, l'appareil d'épandage a cinq missions essentielles pour effectuer un travail de qualité. Il doit maîtriser son débit en fonction de la vitesse d'avancement, il doit ensuite maintenir ce bon débit tout au long de son parcours, il doit assurer une répartition irréprochable transversalement au sens d'avancement, il doit enfin respecter le sol et se conformer à la législation en vigueur sur route et dans les champs. C'est sans aucun doute avec le fumier que ces cinq objectifs sont les plus difficiles à atteindre. Chaque détail compte et la responsabilité de la réussite du travail envisagé dépend autant du concepteur du matériel que de son utilisateur. Côté utilisateur, envisager un apport de fumier sans en connaître la composition engendre systématiquement des erreurs de dosage qui peuvent être préjudiciables à l'environnement et à la culture. Il existe aujourd'hui des méthodes et des documents permettant une approche correcte du problème. Il ne faut cependant pas oublier que les techniques d'élevage et de stockage, la durée



L'électronique permet actuellement de concevoir des systèmes à débit proportionnel à l'avancement performant sur la plupart des matériels, en mesurant la vitesse et en agissant uniquement sur le réglage de débit.

de conservation, l'aération, le risque de lessivage par l'eau de pluie, sont autant de paramètres qui peuvent influencer fortement sur la qualité du produit.

Bien connaître son produit

Si ces caractéristiques chimiques n'ont que peu d'influence sur le comportement du produit dans l'épandeur, les caractéristiques physiques seront au contraire prédominantes. Ce sont elles qui vont déterminer en grande partie les technologies proposées par les constructeurs. Quels que soient les efforts de ces derniers, il est essentiel d'avoir en tête qu'il est toujours plus facile d'épandre un produit sec ou un liquide plutôt qu'un produit boueux, surtout si celui-ci comporte une partie d'éléments solides. Malgré tous leurs efforts, les constructeurs ont toujours été incapables de concevoir des matériels pouvant traiter parfaitement ce genre de produit.

À l'opposé, l'utilisateur peut avoir une grosse influence sur la qualité du travail en agissant sur le fumier qu'il veut épandre. Tout doit être mis en œuvre pour éviter l'apparition de produits mi-liquides mi-solides. C'est dès la conception des bâtiments et des modes de stockage qu'il est intéressant d'envisager une séparation des phases.

L'épandeur est un outil qui reste dangereux

Chercher à améliorer la qualité d'épandage et à respecter les sols ne doit pas faire oublier que les épandeurs sont des instruments très dangereux. Ils sont dangereux pour leur utilisateur, ce qui justifie pleinement de veiller à l'entretien rigoureux de tous les organes de sécurité, mais aussi à sensibiliser les chauffeurs. Les accidents sont encore beaucoup trop nombreux. Ils sont le plus souvent liés à une méconnaissance du danger, tout particulièrement lors des opérations de nettoyage. Le danger est également présent sur la route de par la taille, le poids et la vitesse des appareils actuels, mais aussi par la puissance des tracteurs utilisés. De plus, le produit transporté peut rendre les chaussées glissantes et souiller la signalisation. De leur côté, les constructeurs tentent de trouver des solutions avec plus ou moins de succès, mais celles-ci engendrent inévitablement des surcoûts pas toujours faciles à accepter pour les clients. Trop d'utilisateurs négligent cet aspect des choses, certains le regrettent amèrement lorsque l'accident survient.



Le contrôle du débit pendant le déchargement n'est rien s'il n'est pas accompagné d'une parfaite maîtrise de la largeur d'épandage et de la courbe de répartition.

Il faut également à tout prix éviter tous les phénomènes qui favorisent la compaction. L'eau de pluie, le piétinement ou le passage des engins sont autant d'éléments préjudiciables à une évolution favorable du produit. Ces différents facteurs rendent l'épandage plus difficile. L'excès d'eau limite également la circulation de l'air, et donc les fermentations qui l'accompagnent. Ces dernières ont l'avantage de découper les pailles longues, ce qui facilite la manipulation et l'épandage. Le stade ultime de ce travail est observable lors du compostage. Si les conditions météorologiques rendent cette technique aléatoire, il n'en reste pas moins que lorsque le compostage est réussi, le produit obtenu est très facile à épandre.

Une progression difficile dans la caisse

Après avoir identifié le produit, il convient de faciliter son déplacement dans la caisse de l'épandeur pour obtenir un débit régulier. Le rôle de l'utilisateur est alors de veiller à ce que son chargement ne soit pas composé de gros blocs compacts alternés avec des espaces vides importants qui provoqueraient une irrégularité de l'alimentation des hérissons. Côté constructeur, pour augmenter les capacités sans dépasser la largeur réglementaire, on voit de plus en plus se développer des caisses étroites et très hautes, avec parfois un haut de caisse évasé. En une vingtaine d'années, le rapport entre la surface des parois latérales et la surface du tapis d'entraînement a été plus que doublé, ce qui augmente considérablement les frottements. Cette situation favorise un différentiel de vitesse d'avancement entre le haut et le bas de la caisse et entraîne le glissement des barrettes sous la masse de fumier. Ce phénomène, difficile à mesurer, dépend également du nombre de barrettes et de leur agressivité. Il peut entraîner de grosses variations de débit en fonction de la densité du produit et de la quantité introduite dans la caisse. De son côté, l'entraînement hydraulique du tapis permet d'améliorer sensiblement le réglage du débit par rapport à la vitesse, un circuit mal conçu peut cependant nuire à la régularité.

Obtenir un débit précis n'est pas tout, encore faut-il qu'il se maintienne tout le long du trajet de l'épandeur. C'est alors que les choses se compli-

quent. Le chargement est déterminant. Il convient d'éviter les blocs, mais aussi de maîtriser parfaitement la hauteur dans la caisse. Si celle-ci est irrégulière ou si elle dépasse le cadre des hérissons, la progression perd de sa régularité.

Un principe d'épandage imparfait

Les variations les plus importantes sont liées au principe même de l'épandage. Des essais à poste fixe, réalisés par la station expérimentale des Cormiers en Ile-et-Vilaine, montrent que le déchargement d'un épandeur comporte trois phases. Pendant une première phase qui correspond à environ 20 % du temps, le débit passe de 0 à une valeur maximale. Durant la seconde phase qui représente moins de 40 % du temps, le débit est à peu près stable. La dernière phase, soit 40 % du temps d'épandage, correspond à une décroissance régulière qui fait passer le débit de la valeur maximale à 0. Ces résultats dépendent bien entendu de l'appareil et de la nature du fumier. Il n'en reste pas moins que sans adaptation particulière, un épandeur ne travaille correctement qu'environ la moitié du temps total d'épandage. Si l'on ajoute à cela qu'en début et en fin d'épandage la vitesse d'avancement peut varier et que la variation du régime moteur modifie la vitesse de rotation des hérissons, la maîtrise de la dose épandue devient quasiment impossible.

Pour faire face à cette situation, il n'y a guère que trois solutions. La première dépend de l'utilisateur qui doit tout mettre en œuvre pour charger correctement son épandeur, et surtout toujours le charger de la même façon. Les deux autres solutions dépendent des constructeurs. L'électronique permet actuellement de concevoir des systèmes à débit proportionnel à l'avancement performant sur la plupart des matériels, en mesurant la vitesse et en agissant uniquement sur le réglage de débit. Avec le fumier les choses sont plus difficiles, puisque le débit peut varier sans qu'il y ait eu de changement de réglage et que la densité du produit est difficile à estimer avec précision. Seule la pesée en continu permet d'adapter la vitesse du tapis en fonction de la vitesse d'avancement tout en tenant compte des trois phases d'épandage. L'efficacité de ce système est cependant limitée par la vitesse maximale que peut atteindre le tapis en fin de déchargement.

L'utilisation de la porte arrière comme moyen de réglage de débit peut paraître une solution intéressante. Pour que ce réglage soit performant, il devient nécessaire d'introduire dans le boîtier électronique une troisième information sur la position de la porte. Ce même boîtier doit être alors capable d'agir simultanément sur la fermeture de la porte et la vitesse du tapis. Outre la difficulté de mettre au point un tel asservissement, il faut également tenir compte des conditions de travail difficiles qui exigent des composants particulièrement fiables, ce qui a inévitablement une incidence forte sur le coût des équipements, et donc sur leur commercialisation. Pour parfaire le système,

il conviendrait que le boîtier soit également informé de la hauteur de différentes tranches de chargement avant que celles-ci n'arrivent à hauteur de la porte. La mise au point d'un tel capteur n'est pas chose facile.

Contrôler la largeur d'épandage

Le contrôle du débit pendant le déchargement n'est rien s'il n'est pas accompagné d'une parfaite maîtrise de la largeur d'épandage et de la courbe de répartition. Le grand nombre de solutions proposées par les constructeurs prouve que le problème n'est pas simple à résoudre. Quel que soit le choix envisagé, seul un contrôle rigoureux permet de déterminer la qualité de répartition et la largeur exacte de travail. Ce contrôle peut être réalisé de manière relativement simple avec des carrés de bâche plastique posés sur le sol sur le passage de l'épandeur. Les carrés sont ensuite pesés pour tenter de tracer une courbe d'épandage. Ce contrôle est tout particulièrement intéressant dans la zone de recoupement, car il permet de vérifier la correspondance entre la largeur de travail et la distance entre les passages. Fastidieuses et peu agréables pour les utilisateurs, ces observations ne peuvent évidemment pas s'envisager régulièrement. Il serait cependant intéressant qu'elles soient effectuées au début de l'utilisation des épandeurs, à condition que la nature du fumier reste relativement stable lors des utilisations ultérieures.

Quoi que l'on fasse, on ne maîtrisera jamais parfaitement la répartition comme on peut le faire avec un pulvérisateur, un épandeur d'engrais ou même un épandeur à lisier. Si les conséquences agronomiques de ces irrégularités sont moins directement palpables, les conséquences écologiques peuvent être importantes. Il est donc nécessaire de chercher sans cesse à améliorer la situation. Le guidage par satellite peut être un atout supplémentaire impor-

tant pour maîtriser les trajectoires et les largeurs entre les passages. Il ne semble cependant pas nécessaire d'envisager une modulation de dose en continu comme on peut le faire avec un pulvérisateur ou un épandeur d'engrais.

Difficile de respecter le sol et d'aller vite sur la route

Épandre un fumier, c'est vouloir améliorer la structure du sol, il est donc aberrant d'utiliser des appareils puissants et lourds qui risquent de favoriser le tassement. Le seul moyen pour éviter cela, c'est de bien répartir et de connaître les masses entre les différents essieux, et surtout de chercher à réduire la pression au sol. Celle-ci est directement liée à la pression de gonflage des pneumatiques utilisés, qui dépend elle-même du volume d'air qu'ils renferment et de la charge qu'ils supportent. C'est ce constat qui amène les constructeurs à multiplier les essieux ou à proposer des ensembles étroits équipés de pneumatiques de grandes dimensions. Ces efforts louables ont un coût et ils peuvent être totalement inutiles si l'utilisateur n'adapte pas la pression de gonflage à la charge sur l'épandeur, mais aussi sur le tracteur. Ce choix de pression aura également une incidence importante sur la traction. Le temps de transport sur route est bien souvent plus important que le temps de travail dans les champs. Le choix d'une pression élevée pour un meilleur comportement routier peut donc paraître judicieux. Il peut cependant avoir à long terme des conséquences irréversibles sur le tassement des sols. Dans un monde qui veut aller toujours plus vite, le compromis n'est pas facile. L'idéal serait bien entendu d'opter pour le télégonflage. Dans les versions actuelles, son coût et sa lenteur d'action le rendent difficilement utilisable.

Gérard Vromandt ■



Fliegl propose une adaptation de ses remorques à fond poussant pour les transformer en épandeurs. Le montage est rapide : moins de 45 min grâce au montage sur fourche. Il existe trois types d'épandeur. Le Standard équipé de deux hérissons de 1,60 m verticaux de grands diamètres avec une trappe de propreté pour l'épandage de fumier d'étable. Le Compact : même configuration d'épandage mais cette fois en version 2 m, la régulation hydraulique est gérée en cabine par un potentiomètre électrique. Les deux hérissons sont composés chacun de 18 couteaux et 17 palettes. Le Profil comporte une table d'épandage avec quatre cuillères supplémentaires en bas de chaque hérisson, une régulation hydraulique automatique de la vitesse du poussoir en fonction de la hauteur de chargement et de la pression sur les hérissons grâce à un système associant (bielle et limiteur de débit).

Equip'Agro

27 août au 6 septembre 2010



6^{ème} Salon de L'agro-équipement

Le rendez-vous des
professionnels !

Équip'Agro : 180 exposants sur 5 hectares

Le carrefour
de l'innovation
du machinisme
agricole

Pôle agro-ressources
et développement
durable 1500m²

La ferme marnaise

« La ferme marnaise est un lieu privilégié de rencontres entre l'agriculture et la viticulture marnaise et le monde citoyen... » déclare Jacky Charpentier, Président de la Chambre d'Agriculture de la Marne. Avec plus de 100 000 visiteurs chaque année, la question du rôle que joue la ferme ne se pose même pas. Si les animaux constituent l'attraction phare, l'espace ferme est aussi le rendez-vous de la profession, OPA et politiques.

Salon à part entière sur 50 000 m² d'espace, en plein cœur de la Foire, EQUIP'AGRO a pour vocation de réunir le monde agricole et viticole dans la diversité de ses savoir-faire, mais aussi d'ouvrir largement des portes à d'autres intervenants, comme les industriels, chercheurs, élus, citoyens. Tandis que la Foire de Châlons est née avec le développement du machinisme agricole, EQUIP'AGRO a vu le jour avec la création du pôle de compétitivité industrie et agro-ressources Champagne-Ardenne-Picardie.

Retrouvez la liste de nos conférences sur : www.foiredeschalons.com

Encore PLUS !



C'est le moment de commander !

Plus de capacité, plus de productivité ...

Les moissonneuses-batteuses John Deere vous en donneront PLUS dans tous les domaines. Et grâce aux conditions élaborées pour la nouvelle campagne, vous bénéficierez au meilleur coût des évolutions les plus récentes.

Votre concessionnaire John Deere a des offres réellement attrayantes à vous proposer.

Contactez-le au plus vite !



JOHN DEERE

www.JohnDeere.fr

Cet équipement peut être financé par John Deere Credit, contactez votre concessionnaire